

2005

DIPLÔME D'UNIVERSITE DE GEMMOLOGIE

présenté
devant l'Université de Nantes
U.F.R. des Sciences et des Techniques
par
Mme. Marie-Hélène QUELLIER-CARANJEOT

ETUDE GEMMOLOGIQUE
DE DEUX DIAMANTS HISTORIQUES:
LE GRAND CONDE
ET
LE PENTHIEVRE

soutenu publiquement le 10 octobre 2005
au Département des Sciences de la Vie et de la Terre
devant la commission d'examen composée de :

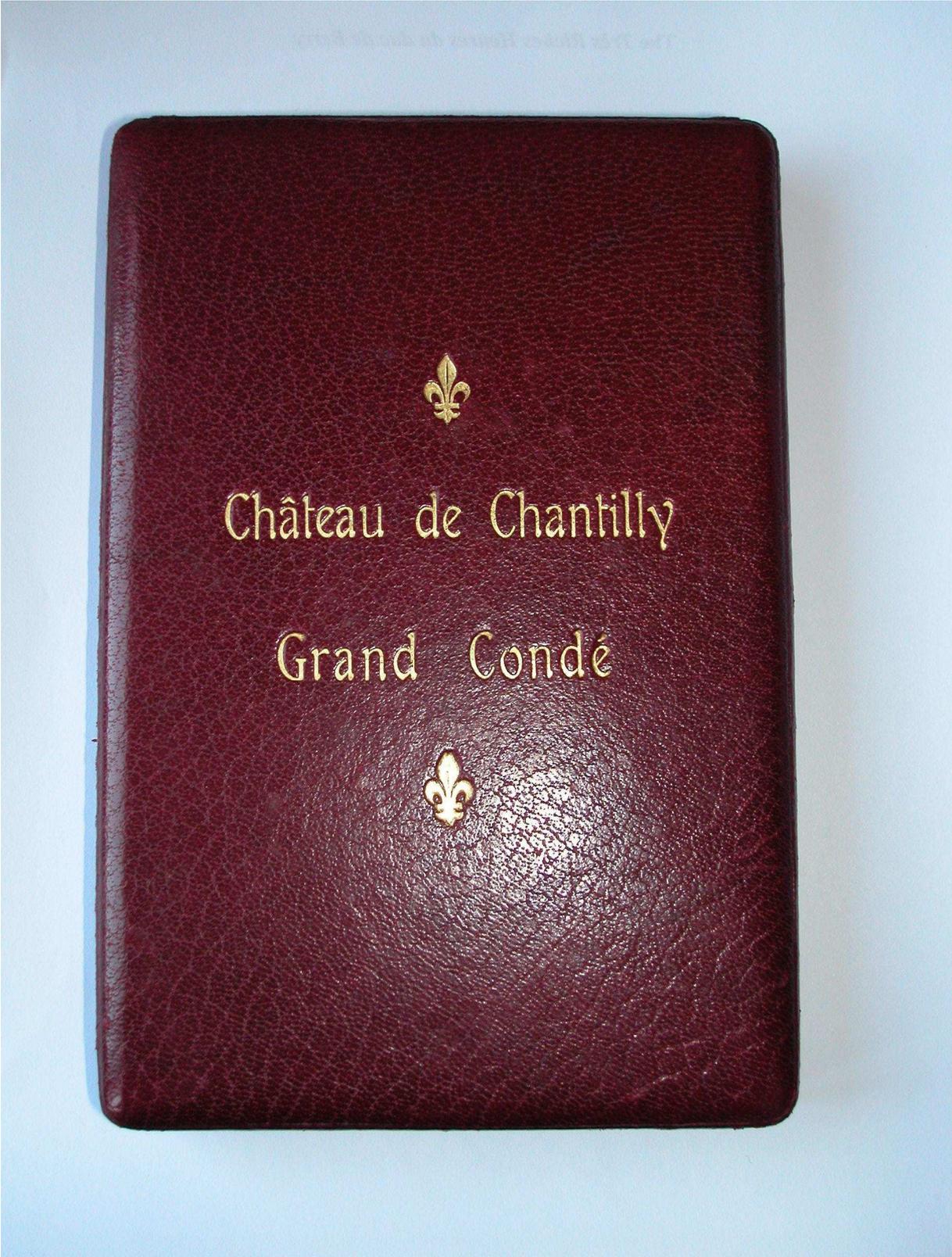
M. E. FRITSCH	Professeur	Président
M. S. LEFRANT	Professeur	Vice-Président
M. J. GIRARDEAU	Professeur	Examineur
M. J.-P. GAUTHIER	Professeur	Examineur
M. H. GARCIA- GUILLERMINET	Directeur du Laboratoire Français de Gemmologie (LFG)	Examineur
M. F. NOTARI	Directeur, GIA Switzerland	Examineur
<i>M. B. LASNIER</i>	<i>Professeur</i>	<i>Invité</i>
<i>M. N. GARNIER</i>	<i>Conservateur en chef du Musée Condé (Chantilly)</i>	<i>Invité</i>
<i>M.B. RONDEAU</i>	<i>Docteur en minéralogie Muséum National d'Histoire Naturelle</i>	<i>Invité</i>

à ARNOULD CARANGEOT (1742-1806),

MON ARRIERE-ARRIERE GRAND ONCLE,

INVENTEUR PRESQUE OUBLIE DU GONIOMETRE

...



Château de Chantilly

Grand Condé



LE DIAMANT ROSE

ETUDE GEMMOLOGIQUE
DE DEUX DIAMANTS HISTORIQUES:
LE GRAND CONDE
ET
LE PENTHIEVRE



Le Grand Condé
Antoine Coysevox (buste en bronze, 1688, Louvre)

Que soient vivement remerciés pour leur aide et leur soutien :

Madame Nicole Garnier conservateur en chef du musée Condé (Chantilly)

Monsieur Emmanuel Fritsch professeur à l'université de Nantes

Monsieur Benjamin Rondeau docteur en minéralogie- Muséum National d'Histoire Naturelle

Monsieur Thomas Hainschwang, Gemlab (Lichtenstein)

Monsieur Jean-Claude Boulliard conservateur de la collection de Minéralogie de Jussieu

Sans oublier la société Nicolet pour la mise à disposition du matériel nécessaire

ETUDE GEMMOLOGIQUE

DE DEUX DIAMANTS HISTORIQUES:

LE GRAND CONDE

ET

LE PENTHIEVRE

INTRODUCTION

GENERALITES

1. La taille des diamants au XVII^{ème} siècle
2. Ce que la gemmologie doit à Louis XIV

Première Partie : Le « Grand Condé »

I) AVANT PROPOS

1. Portrait du Prince de Condé
2. Historique du « Grand Condé »

II) MATERIAUX ET METHODES

1. Description du diamant
2. Méthodes utilisées :
 - a) Techniques usuelles de gemmologie
 - Polariscope
 - Loupe binoculaire pour les inclusions et l'étude détaillée de la DRA
 - Liqueur d'immersion
 - Lampes U.V.
 - Goniomètre et projection des facettes

b) Techniques de laboratoire :

- Spectrométrie d'absorption IR
- Spectrométrie de luminescence
- Spectrométrie d'absorption UV-visible

III) RESULTATS ET DISCUSSION

1. Masse
2. Dimensions
3. Taille
4. Mesure des angles
5. Inclusions
6. Double Réfringence Anormale (DRA)
7. Distribution de la couleur
8. Fluorescence U.V
9. I.R
10. Photo luminescence
11. Absorption UV-Visible

Deuxième Partie : Le « Penthievre »

I) AVANT PROPOS :

Historique du « Penthievre »

II) MATERIAUX ET METHODES

1. Description du diamant
2. Méthodes utilisées : techniques usuelles de gemmologie
 - Loupe binoculaire pour les inclusions
 - Lampes U.V.

III) RESULTATS

1. Inclusions
2. Photo luminescence

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

1. Termes de « gemmologie » utilisés au 17^{ème} siècle.
2. Les bijoux de la Couronne de France.
3. Les Dix-huit mazarins.
4. L'intérêt des inventaires.
5. L'ordre de la Toison d'or.
6. L'ordre du Saint-Esprit.
7. Evolution de l'équivalence de la livre en or.
8. L'Institut de France.
9. La science certifie l'origine du Hope.
10. Nouveaux éléments concernant la mort du Prince de Condé.

INTRODUCTION

Mon projet, dans ce mémoire de DUG, est de concilier deux disciplines qui me passionnent : histoire de l'art et gemmologie, à travers l'étude de deux diamants proches de cette notion de bijoux de la « Couronne de France ».

Ce concept de « Couronne de France » s'avère particulièrement emblématique de ce que fut l'évolution des gemmes du début du 16^{ème} siècle à la fin du 19^{ème}. (annexe 2)

En 1530, François 1^{er} concrétisa cette idée de créer un fonds de bijoux inaliénable, (notion très moderne, aux antipodes du principe de propriété privée !) au seul profit des souverains qui bénéficieraient seulement de l'usufruit du trésor accumulé au fil des règnes.

Ce système se pérennisa avec des fortunes diverses jusqu'au moment où, en 1887, soit quelques 357 ans plus tard, la III^{ème} République condamna le trésor des rois de France à être dispersé sous les marteaux des commissaires-priseurs, geste hautement symbolique !

Certaines gemmes furent sauvées de ce désastre et sont conservées aujourd'hui au musée du Louvre ou au Muséum National d'Histoire Naturelle ; quelques pierres sont dispersées dans des musées ou dans des collections privées.

Le musée de Chantilly, notamment, conserve deux diamants que l'Histoire a rendu célèbres :

- Le « Grand Condé » diamant rose
- Le « Penthievre » diamant jaune

J'ai choisi d'étudier l'histoire et la gemmologie de ces deux pierres pour les raisons suivantes :

- **leur intérêt historique**
- **l'absence de données gemmologiques les concernant**
- **la coopération du Conservateur en chef du musée de Chantilly : Madame Nicole GARNIER qui a mis ces bijoux à notre disposition.**

Les propriétés gemmologiques standard des pierres ont été observées (dimensions, masse, fluorescence UV, Double Réfringence Anormale) ainsi que les propriétés d'absorption InfraRouge et de photoluminescence.

Ces données accompagnent désormais ces pierres de référence pour très longtemps (nous l'espérons !) et permettront aux chercheurs des générations futures de s'appuyer sur cette étude pour améliorer encore la connaissance de ces pierres.

Ce type de travail pourrait être effectué également sur d'autres gemmes de la Couronne de France, celles qui sont conservées au Louvre ou au Muséum National d'Histoire Naturelle, par exemple. Formulons le vœu que cette étude en génère beaucoup d'autres !..

GENERALITES

1. La taille des diamants au XVII^{ème} siècle

Il semble qu'en Occident aucun texte ne fasse mention de la taille des diamants avant 1450.

Des controverses existent, parmi les historiens quant à l'invention de la roue abrasive enduite d'huile de ricin mêlée à de la poudre de diamant permettant ainsi la pose de facettes sur une pierre que rien, jusqu'ici, ne pouvait attaquer (et notamment pas la poudre « d'émeri » poudre de corindon grisâtre utilisée pour la taille des saphirs et des rubis).

Certains attribuent cette découverte à Louis de Berquem, joaillier brugeois travaillant à Anvers, à la fin du 15^{ème} siècle. (Brunet, 2003) Lequel serait, en outre, l'instigateur de la symétrie absolue dans la disposition des facettes. D'autres pensent que l'existence de ce même personnage, statufié à Anvers, relève de la légende. (Bari, Morel, 2001)

Ce qui est avéré c'est la publication en 1568 du traité d'orfèvrerie écrit par un artiste italien célèbre, Benvenuto Cellini. Ce dernier précise : « Un diamant est frotté contre un autre jusqu'à ce qu'on obtienne les faces désirées. La poudre qui en est tombée est récupérée pour la finition. A cette fin, on sertit la pierre dans des coquilles en étain ou en plomb fixées à un bras en bois et posées sur un disque métallique enduit de cette poudre de diamant et d'huile. » (Bari, Morel, 2001). Tous les principes sont réunis, il ne reste plus aux artistes qu'à maîtriser le jeu de la lumière à travers les facettes afin de donner à la pierre tout son éclat.

En Italie, à la Renaissance, grâce à la redécouverte des traités antiques de géométrie de Pythagore ou d'Euclide des progrès considérables sont réalisés par les tailleurs concernant la détermination des angles, la pose des facettes. Rapidement les techniques de taille sont connues à Paris.

A Paris, vers 1550, on compte 300 ateliers d'orfèvres. Le nombre de ceux-ci augmente tant que le roi Henri II doit imposer un numerus clausus à cette profession (la règle sera respectée jusqu'à la Révolution). Ces artisans savent essentiellement sertir les pierres sur des montures de plus en plus savantes et complexes, quant à la taille, ils sous-traitent cette opération à une dizaine de Flamands installés à Paris. A la fin du 16^{ème} siècle, la joaillerie parisienne traverse une crise importante liée à l'arrivée massive de tailleurs venus des Flandres et réduits à l'exil par les persécutions religieuses dans leur pays.

Des moulins à pierreries et des forges clandestines sont installés dans les greniers des maisons du Pont au Change, le quartier des orfèvres, lesquels exploitent sans aucun scrupule une main-d'œuvre qui travaille dans l'illégalité. Une telle situation engendre bientôt de sérieux conflits entre les deux communautés. Henri III doit intervenir en imposant une solution : la séparation des tâches.

- Les tailleurs de pierres (concernés uniquement par la taille et le commerce des pierres) obtiennent la qualité de Maîtres lapidaires
- Les orfèvres montent exclusivement les bijoux. (Bimbenet-Privat, 2001)

Du début du 15^{ème} siècle jusqu'au milieu du 17^{ème} la taille en table est la plus prisée. Elle est obtenue par l'ablation d'une partie de la pointe, ce qui, sur un octaèdre parfait, permet d'obtenir une table carrée ou rectangulaire. (Bari, Morel, 2001)

La taille ancienne ne présente pas encore une forme parfaitement ronde, la table et la culasse sont généralement épaisses, les facettes révèlent une certaine dissymétrie quant à la brillance, elle est loin d'être maîtrisée. Des formes « poire » ou « briolette » apparaissent, plus ou moins épaisses, elles sont proches de la forme du brut. (Janot, 1998)

Au 17^{ème} siècle, grâce à l'influence des plus grands personnages de l'Etat, une forte impulsion est donnée au commerce des diamants et au progrès de leur taille.

Il est avéré qu'il y a à Paris, à la fin de ce siècle, 75 maîtres tailleurs de diamants. Ceux-ci, pour la plupart sont des Protestants ou des Juifs qui, après avoir quitté Bruges et Anvers sont contraints de fuir Paris lorsque Louis XIV révoque l'édit de Nantes en 1695. (Vleeschdrager, 1997)

Nous allons voir ultérieurement que les pierres, notamment les diamants, achetées par Louis XIV ont été retaillées à la fin du siècle. Le *diamant rose à cinq pans* (figure 1) (baptisé l'Hortensia sous l'Empire et ceci en hommage à Hortense de Beauharnais) d'un poids de 21,32 carats, d'un rose délicat semble demeurer l'un des rares exemples de cette taille. Laquelle est assez semblable à celle du *Diamant bleu* volé en 1793, retaillé depuis et qui est aujourd'hui la propriété de la Smithsonian Institution de Washington (l'annexe 9 montre comment le *Diamant bleu* est devenu *le Hope*). La taille de ces deux diamants anticipe ce que sera la taille brillant : la culasse des pierres présente les mêmes facettes rayonnantes autour de facettes centrales en étoile. (Morel, 1988)

Il faut attendre le début du XX^{ème} siècle pour voir évoluer la taille ancienne. En effet, vers 1910 apparaît la demi-taille caractérisée par une table petite et par l'ouverture de la culasse, ceci étant réalisé sur une pierre ronde. (Janot, 1998)

Dans les chapitres suivants, nous nous intéresserons à la taille du « Grand Condé ».

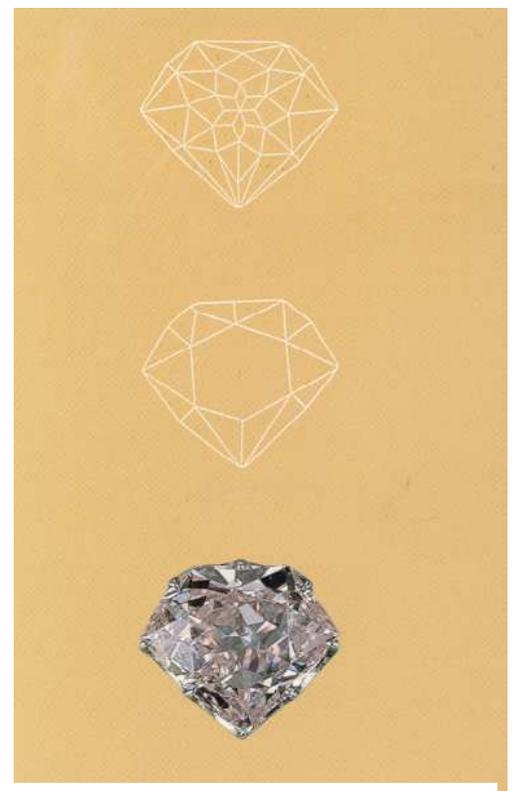


Figure 1 : L'Hortensia
17 facettes sur la table
42 facettes sur la culasse
(dessin d'après Herbert Tillander)

Note :

Dans ce mémoire, pour éviter toute confusion entre le personnage historique et le diamant du même nom, j'ai fait le choix de la calligraphie suivante : GRAND CONDE est réservé au prince Louis II de Condé, tandis que « Grand Condé » désigne le diamant.

2. Ce que la gemmologie doit à Louis XIV

A l'aube du Grand Siècle, la cour d'Henri IV puis celle de Marie de Médicis (devenue régente en 1610) dictent la mode en matière de bijoux, favorisant ainsi le développement de la joaillerie française. Cette influence s'imposera bientôt à toute l'Europe grâce à la passion du Roi-Soleil pour les gemmes et les bijoux. (Scarisbrick, 1998)

Ce goût du roi pour les pierres conjugué à la très haute idée qu'il a de sa fonction et de son pouvoir donnent un essor certain à ce qui, au 17^{ème} siècle, n'est encore qu'un embryon de gemmologie.

D'une part il aime les pierres et d'autre part il les « utilise » aussi bien pour renforcer son prestige que pour faire de somptueux cadeaux destinés aux nobles de la Cour ou aux hôtes étrangers.

Louis XIV montre assez tôt cette passion, cette attirance irrésistible pour les bijoux, ce qui n'est pas le cas de son épouse Marie-Thérèse, si bien que, très tôt, le roi réserve à son usage personnel et exclusif les bijoux de la Couronne. Il s'empresse de les faire monter sur des poignées d'épées, des boucles de baudriers, des boutonnières de justaucorps. Il ne se passait point d'années, qu'il n'achetât des pierres. (Morel, 1988)

De toutes les pierres, la préférée du roi est de loin le diamant. (Legrand, 1979)

Le principal pourvoyeur du roi en pierres de grande qualité fut J.B Tavernier, grand voyageur qui avait réussi à gagner la confiance d'Aurangzeb, l'empereur moghol des Indes, le seul pays producteur de diamants, depuis l'antiquité jusqu'à la découverte en 1725, des mines de diamants du Brésil.

Tavernier vendit à Louis XIV, lors de son 6^{ème} et dernier voyage, en 1668, 46 grands diamants, dont le fameux diamant bleu (115,28 carats métriques) et 1102 pierres plus petites. (Morel, 1988)

Le diamant bleu, payé 220 000 livres, était parfaitement pur, ainsi qu'il est décrit dans l'inventaire de 1691 « *un très grand diamant violet, (il faut entendre bleu intense) fort épais, taillé à facettes à la mode des deux côtés, forme de cœur court à huit pans, d'eau très vive et nette pezzant 67 ks1/8* ».

La consultation de la gravure des 20 principaux diamants vendus par Tavernier à Louis XIV représentée ici (figure 2), nous permet de savoir que trois d'entre eux étaient bruts et que les autres (présentant une taille moghole caractéristique) avaient été taillés d'une manière assez rudimentaire dans leur pays d'origine. En effet, les faces *naturelles* des pierres avaient été simplement polies ou présentaient de petites « facettes dentelles » ainsi que le montre les numéros 6 et 9 de la gravure précitée (figure 2).

C'est la première fois, sur le plan historique qu'il est fait mention en Occident de diamants taillés aux Indes. (Morel, 2001)

Sur cette gravure parue dans *Le sixième voyage* de Tavernier, nous reconnaissons dans la pierre A le diamant bleu de la couronne de France et suivons son devenir (figures 3, 4, 5). Voir en annexe 9 les découvertes récentes quant à l'authentification de ce diamant.

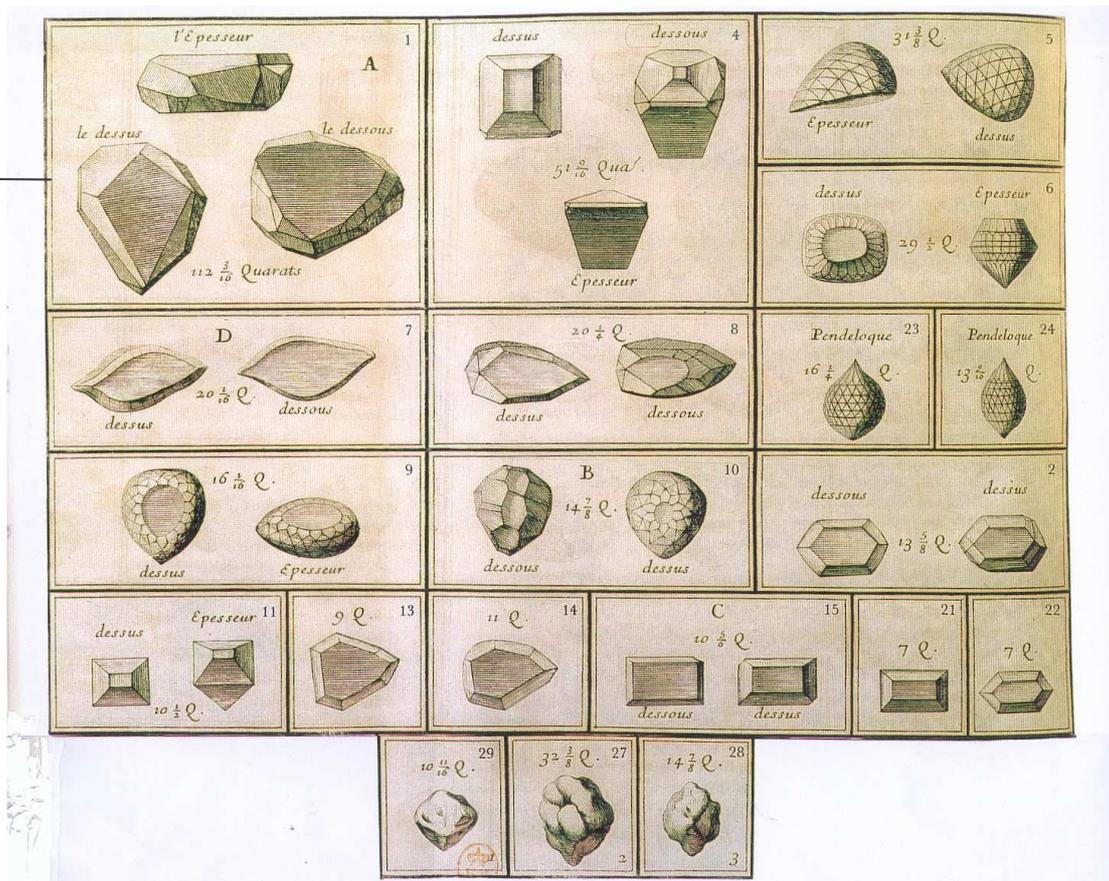


Figure 2 : Les principaux diamants vendus par Tavernier à Louis XIV.
(Planche tirée des « Six voyages de Tavernier », 2^e partie, fol 337)

Le diamant bleu :

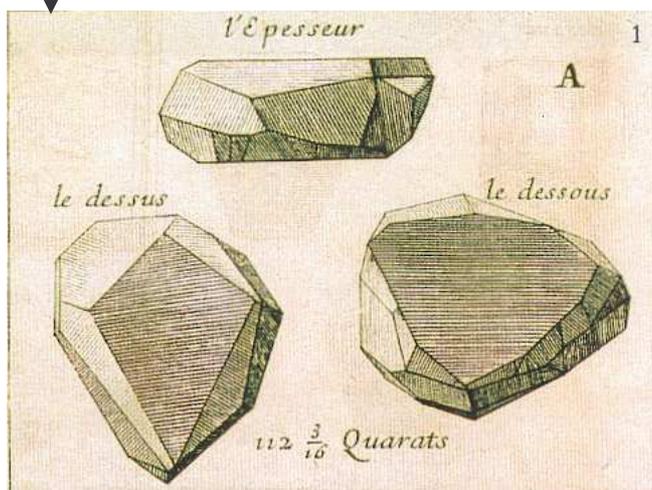


Figure 3 : Le diamant bleu : tel qu'il fut acheté par Tavernier
(polissage à plat de ses faces naturelles)

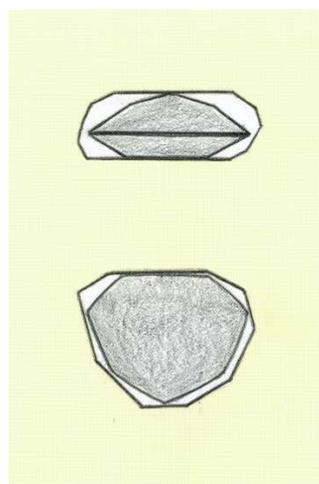


Figure 4 : Le diamant bleu taillé superposé à la pierre brute
(Morel, 1988)

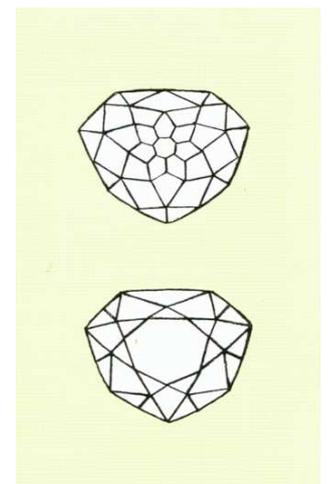


Figure 5 : Le diamant bleu tel qu'il fut taillé en 1673
(Morel, 1988)

Louis XIV a fait retailler toutes ces pierres par son diamantier Pitau.

Enfin, en 1669, Louis XIV acquit auprès de Bazu, un marchand hollandais de retour des Indes et recommandé par Pitau, 14 grands diamants (dont un de 42 carats) et 131 diamants plus petits. (Morel, 2001)

Le plus grand : *le grand Bazu*, une fois retaillé devint un diamant de 43,67 carats à la table hexagonale *d'une eau un peu céleste* c'est-à-dire légèrement bleutée. Ce diamant, par ordre de taille, sera le 4^{ème} des joyaux de la Couronne.

Plus tard, fut présenté au roi un marchand portugais d'origine juive, Alvarez, très renommé pour la qualité de ses pierres et en particulier de ses diamants (il en fournit une quantité considérable à Louis XIV). Alvarez fut chargé, en 1678, de faire tailler 12 grands diamants et 653 plus petits.

A la réception de l'ambassadeur de Perse (figure 6), le 19 février 1715 (quelques mois avant la mort du souverain) Saint-Simon rapporte que le Roi :
« *avoit un habit d'étoffe (...) sur l'habit étroit garni des plus beaux diamants de la Couronne ; il y en avoit pour douze millions cinq cent mille livres ; il ployoit sous le poids* »
(Constans, 1989)



Figure 6 : Louis XIV reçoit l'ambassadeur de Perse Méhémet Riza Bey, le 19 février 1715
Antoine Coypel (château de Versailles)
(Morel, 1988)

En effet, presque toujours l'habit porté par Louis XIV, à Versailles, est orné de plusieurs bijoux ainsi que le laisse voir la figure 9.

- Le grand Sancy (55,23 carats métriques) le plus grand diamant incolore connu en Occident à cette époque (accompagné de 6 autres gros diamants) orne le crochet de joaillerie piqué sur son chapeau empanaché.
- Le Diamant bleu (figure 8), superbe brut de 115,28 carats (68,80 ct après avoir été taillé par Pitau en 1672, baptisé par Colbert *le diamant bleu de la Couronne de France*) associé au grand saphir de 135,80 carats métriques, le *Ruspoli* (figure 7) (conservé aujourd'hui au Muséum National d'Histoire Naturelle) fixent les flots de dentelle de sa cravate.



Figure 7 :
Le Ruspoli
(Muséum National
d'Histoire
Naturelle)

Figure 8 : Le Diamant Bleu retaillé tel
qu'il est conservé à la
Smithsonian Institution (Washington)



- 45 diamants de fort belle taille (dont la majeure partie proviennent de la collection léguée par Mazarin détaillée dans l'annexe 3) sont sertis sur la chaîne qu'il porte autour du cou. Cette chaîne semble être une succession de chatons reliés par des crochets, ce qui permet d'autres utilisations des pierres. (Morel, 1988) Parmi ces diamants se trouvent des diamants de couleur ainsi que le précise l'inventaire de 1691 : «*D'un bleu céleste de saphir très clair [...] couleur de foin [...] de couleur rosée [...] de couleur d'eau marine [...] jaune [...] fort brun.* »
- En outre, il faut ajouter l'épée, parmi toutes celles que commanda Louis XIV, j'en ai choisi une, décrite dans l'inventaire de 1691 : elle est sertie de 121 diamants incolores et de 66 pierres de couleur, quant au baudrier, il est enrichi de 137 diamants incolores et de 83 pierres de couleur.
- Le tableau serait incomplet si on omet les boutons de justaucorps (généralement une pierre de couleur entourée de 7 diamants incolores), les boutonsnières (3 pierres de couleur entourées de 3 ou de 5 diamants) et enfin les fleurons de boutonsnières.



*Le Roi porte ici un justaucorps (redingote ouverte) boutonné à la taille. Les boutons sont cousus le long de l'ouverture, sur les poches, les manches, les revers de manches, sur les pinces de côté et du dos. Les fleurons de boutonnières se fixent en brandebourg en face des plus gros boutons sur le devant du justaucorps.
(Morel, 1988)*

Figure 9 : LOUIS XIV Gravure de Louis XIV document publié par Bapst d'après une gravure de Bonnard (Morel, 1988)

Jamais, aucun roi de France avant lui et aucun après lui, ne déploya un tel faste une telle magnificence et n'excella autant dans l'utilisation de ces pierres à des fins politiques.

En 1663, Colbert, considérant le très nombre de diamants et autres gemmes que Louis XIV achète et offre et jugeant cette gestion difficile sinon impossible, conseille au Roi la tenue quotidienne d'un état des entrées et des sorties de ces gemmes. « *Les livres des pierreries du Roi* » : 10 volumes, conservés aujourd'hui au Ministère des Affaires étrangères, constituent un inventaire précieux et complet des mouvements de la collection royale entre 1663 et 1684. Les achats concernant les Joyaux de la Couronne ne sont pas inclus dans cet inventaire mais ils constituent, autant que ces derniers, pour Louis XIV un moyen de gouverner. (Bimbenet-Privat, 2001)

Le Roi impressionne lorsqu'il arbore les Joyaux de la Couronne. En revanche, lorsqu'il veut récompenser, flatter ou marquer sa bienveillance, il offre des pierres provenant de sa collection personnelle.

Ces cadeaux sont destinés :

- Aux souverains des puissances alliées de la France.
- Aux diplomates étrangers.
- Aux hommes de guerre valeureux contre lesquels la France a combattu, le duc de Malborough fut de ceux-ci.
- Aux nobles de la Cour.
- Aux fidèles serviteurs.

La boîte à portrait représentée ici (figure 10) est le type même de présent fait par Louis XIV, à destination notamment des nobles étrangers qu'il souhaite remercier ou honorer.

Les 78 diamants sertis sur cette boîte mettent en valeur et couronnent une miniature en émail représentant Louis XIV. Le Roi en distribua au moins 338 numérotées par les soins du garde des pierreries, Montarsy, entre 1669 et 1684.

De par le monde, très peu de boîtes demeurent intactes, leur nombre est estimé à 2 ou 3. (Bimbenet-Privat, 2001) On peut penser que la volonté des héritiers de récupérer les diamants explique la destruction de ces boîtes.



*Figure 10 : Boîte à portrait de
Louis XIV
1670 -1680
(collection particulière)
(Bimbenet-Privat, 2001)*

Dans ce contexte, il n'est pas interdit d'envisager que le Prince de Condé pour avoir mis si souvent son courage et sa vaillance au service de son pays et de la famille royale ait reçu lui aussi un cadeau de cette nature et pourquoi pas la pierre liée à jamais à son nom. C'est ce que nous allons nous attacher à éclaircir.

Première Partie : Le « Grand Condé »

I) AVANT PROPOS

1. Portrait du Prince de Condé

Louis II de Condé (figure 11) est né à Paris en 1621, fils d'Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency.

Très tôt il est emmené par ses parents en province, à Bourges, loin des intrigues de la Cour car Louis XIII n'a pas encore d'héritier et ce nourrisson est en tête dans l'ordre de succession au trône de France. Les naissances de Louis XIV en 1638 et de son frère Philippe d'Orléans en 1640 ruineront à jamais les espoirs de la famille de Condé qui devra se contenter d'être seulement la branche cadette de la famille de Bourbon.



*Figure 11 : Portrait de Louis II de Bourbon-Condé (1653)
Par David Téniers le Jeune
(Musée Condé Chantilly)*

Le jeune homme porte le titre de duc d'Enghien jusqu'à la mort de son père en 1646. Entré en 1629 au collège des Jésuites de Bourges (où il est séparé des autres élèves par une balustrade), il fait d'excellentes études : droit, philosophie, sciences. Il maîtrise si bien la langue de Virgile que c'est en latin qu'il entretient une correspondance respectueuse et affectueuse (sans être payé de retour) avec son père. (Pujo, 1995)

En 1636, en l'absence de ce dernier et sur ordre du Roi il est chargé de veiller sur le gouvernement de Bourgogne, tâche dont il s'acquitte brillamment malgré son jeune âge (15 ans).

Doté d'une vive intelligence et d'une grande culture, il a des idées très personnelles et peu conventionnelles pour son époque, il affiche une grande réticence non seulement vis-à-vis des dogmes religieux mais aussi de la toute puissante autorité royale. Sa personnalité se révèle complexe, partagé qu'il demeure, une grande partie de sa vie entre le service du Roi, de son pays et de fortes velléités d'indépendance.



*Figure 12 :
C.C de Maillé-Brézé*

En 1641, contre son gré, il épouse une nièce de Richelieu: Claire-Clémence de Maillé-Brézé (figure 12), une très jeune femme, âgée de 13 ans, petite, chétive, de santé fragile. Cette union non consommée (au désespoir du cardinal) qui devait apporter fortune et réussite politique au jeune homme, ne génère qu'amères déceptions. En effet Richelieu meurt en 1642 et, contre toute attente, sa nièce ne figure pas parmi les héritiers du cardinal. Par ailleurs, malgré des tentatives réitérées pendant deux ans, le mariage ne peut être annulé ce qui interdira à jamais au jeune homme d'épouser Marthe de Vigean avec laquelle il partageait une passion dévorante.

De dépit et après de longues hésitations, Marthe entre chez les Carmélites au milieu desquelles elle s'éteindra en 1665, à l'âge de 42 ans.

Quant au duc d'Enghien, de guerre lasse, il capitule et cesse de refuser tout contact avec sa femme. De celle dont il partagera peu de temps la vie, il n'aura qu'un fils : Henri-Jules né en 1643, futur époux d'Anne de Bavière qui jouera, elle un rôle majeur dans l'histoire du « Grand Condé ». (figure 14)

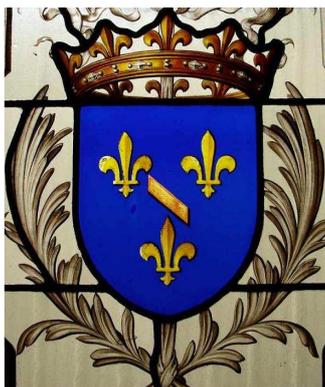


Figure 13 : Armes de la Maison de Condé
D'azur à trois fleurs de lys d'or, au baton péri en bande de gueules

Les Bourbon-Condé

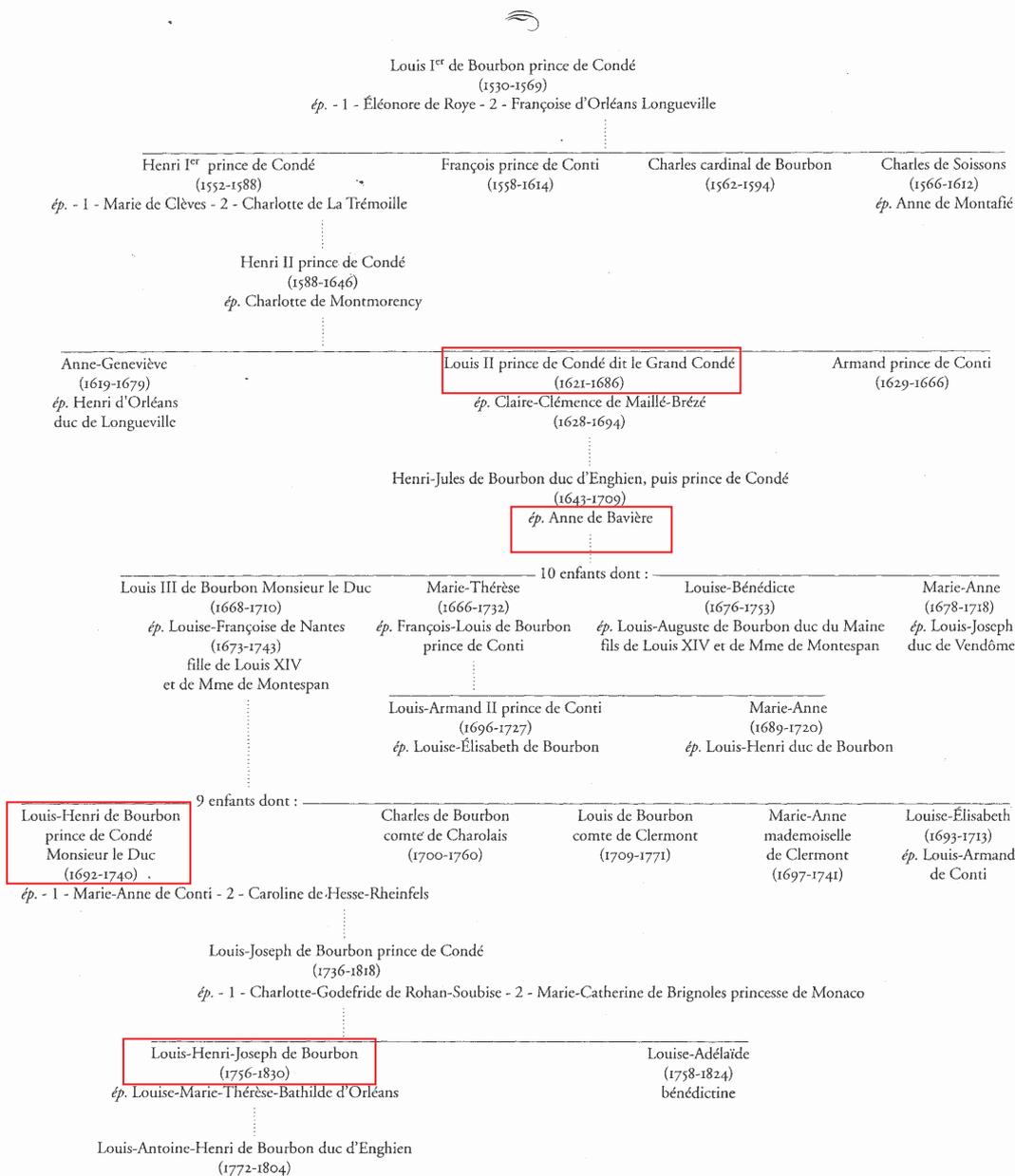


Figure 14 : Généalogie de la famille de Condé et liens de parenté des personnes évoquées dans l'histoire du « Grand Condé » (Archives du Château de Chantilly)

En mai 1643, quelques mois après la mort du cardinal de Richelieu, l'Espagne décide d'attaquer la France qui est entrée huit ans plus tôt dans un conflit que l'Histoire désignera sous le nom de *Guerre de Trente ans*.

Le 19 mai 1643, le duc d'Enghien se mesure à 17000 fantassins et à 8000 cavaliers qui assiègent la place forte de Rocroi, dans les Ardennes. L'intrépide capitaine, âgé alors de 22 ans cache à ses troupes une nouvelle susceptible d'affecter leur moral : la mort du Roi survenue quatre jours auparavant. En tacticien de génie, il compense l'infériorité de ses forces par des manœuvres rapides et par un large usage de sa cavalerie, anéantissant ainsi l'infanterie espagnole.

Cette victoire marque un tournant dans la *Guerre de Trente ans* qui ravage l'Europe centrale depuis 1608. L'exploit inespéré du jeune duc permet le retour de la France sur la scène internationale après un siècle de défaites, de guerres civiles et religieuses.

Très jeune, le duc d'Enghien (qui ne sera prince de Condé qu'après la mort de son père en 1646) devenu une sorte de héros et même de dieu invincible (Pujo, 1995) reçoit le surnom de GRAND CONDE (figure 15).

Sa réputation de grand capitaine se confirme lors de la campagne d'Allemagne, l'année suivante en 1644, en effet, aidé de Turenne, il remporte la victoire de Nördlingen.

En 1645, il prend Dunkerque. Par contre, envoyé par Mazarin au siège de Lérída (Espagne) en 1647, il subit un échec.

L'année suivante, à Lens, bien que son armée soit en infériorité numérique, il bat l'archiduc Léopold. Cette victoire décisive sur l'armée espagnole est importante car elle hâte la conclusion du traité de Westphalie qui marque la fin de la *Guerre de Trente ans*. Le royaume de France s'agrandit ainsi de l'Alsace.

Le prince de Condé estime ses services peu récompensés par Mazarin, il s'en plaint souvent, pas tant pour lui que pour ses officiers. Il est d'autant plus amer qu'en raison de l'incurie de l'Etat il doit payer, à plusieurs reprises, sur ses revenus personnels, la solde de ses troupes. Il ira même jusqu'à engager ses propres bijoux, en garantie d'un emprunt de l'Etat, ainsi que l'on peut le voir dans l'historique du diamant rose. (Pujo, 1995)

En 1649, naît un conflit entre le Parlement de Paris (la plus haute juridiction du royaume) et Mazarin (par ailleurs jugé par le peuple comme étant responsable de tous ses maux) à propos de la limitation des pouvoirs royaux, c'est la première Fronde ou Fronde du Parlement. Les finances de la France étant au plus bas, le cardinal imagine un plan qu'il propose au vote du Parlement : la suppression de quatre années de traitement pour les magistrats. Les parlementaires et les magistrats se révoltent, Paris s'enflamme et la Cour n'a plus qu'à fuir à St Germain sous la protection du Grand Condé et de ses troupes.



Figure 15 : Portrait du GRAND CONDE
(Juste d'Egmont)
(Château de Chantilly)

Vainqueur à l'issue du combat de Charenton, en février 1649, il investit Paris. Un compromis est finalement signé entre les rebelles et la Régente, à Rueil. Après Rocroi et Lens, le prince de Condé vient de sauver le trône pour la troisième fois.

Cependant, si les qualités du grand capitaine sont reconnues, faute d'être récompensées à leur juste mesure, les qualités de l'homme sont plus contestables : il est décrit comme orgueilleux, arrogant, hautain, cassant, susceptible et par ailleurs desservi par un physique peu avenant : un visage osseux, des yeux bleus exorbités, un nez « Bourbon » proéminent. Il est franchement haï d'une partie de la Cour.

Il ne cache pas la profonde inimitié qu'il éprouve à l'égard de Mazarin ce lui vaut son arrestation, le 18 janvier 1650. Le Cardinal le fait enfermer à Vincennes, mis au secret, le prince de Condé connaît des conditions de détention très difficiles. Il est libéré l'année suivante, sous la pression générale, tandis que Mazarin est contraint de s'exiler à Cologne.

Le Grand Condé prend alors la tête de la Fronde des Princes, installé à Bordeaux, il marche sur Paris défendu par Turenne.

Durant la sanglante bataille de la porte St Antoine, Condé ne doit son salut qu'à l'intervention de la Grande Mademoiselle (Anne-Marie, fille de Gaston d'Orléans) qui, de la Bastille fait donner du canon sur les troupes royales, permettant ainsi au Grand Condé d'entrer dans Paris.

Ce dernier, faisant tirer sur les représentants du peuple de Paris rassemblés à l'Hôtel de ville déclenche l'hostilité du Parlement de Paris et de la bourgeoisie qui lui retirent leur soutien. Le roi et la Cour font leur entrée dans Paris, portés par la liesse générale, tous les frondeurs sont amnistiés sauf Condé et son frère cadet, Conti.

En 1652 le prince, condamné à mort, est obligé de quitter la France. Il gagne les Pays-Bas et se met au service du « meilleur » ennemi de son pays : l'Espagne qui en fait un de ses chefs d'armée.

En 1659, lors de la signature du traité des Pyrénées, l'Espagne impose l'amnistie et le rétablissement du Grand Condé dans ses dignités. Ce dernier se jette aux pieds du Roi qui lui accorde son pardon. Louis XIV, exerçant seul le pouvoir après la mort de Mazarin survenue en 1661, comble le grand capitaine d'honneurs, tout en le cantonnant à un rôle d'apparat.

C'est seulement en septembre 1667 que Condé obtient le commandement de l'armée d'Allemagne.

En février 1668, il s'attache à reconquérir la Franche-Comté, toujours aux mains des Espagnols : en quinze jours il prend Artois, Besançon, Dôle et Gray. Cet exploit lui vaut de retrouver, sans restriction, les faveurs du Roi.

En 1672, partageant le commandement de l'armée avec Turenne, il entreprend d'envahir les Pays-Bas mais il est blessé en traversant le Rhin.

Victorieux du Prince d'Orange et de son armée à Seneffe (Belgique) en 1674, le Grand Condé parvient à faire évacuer les Provinces Unies.

L'année suivante, accompagné de Louis XIV, il fait cesser l'invasion de l'Alsace où les armées royales ont été mises en difficulté après que Turenne soit mort à Salzbach. Condé fait lever le siège d'Haguenau et de Saverne, contraignant son vieil ennemi, le plus grand général autrichien, Montecuccoli, à refranchir le Rhin. Le Grand Condé a alors 54 ans, ce sera là son dernier fait d'armes et sa dernière victoire.

Le prince, cruellement torturé par la goutte se retire à Chantilly, où, loin de la Cour, en mécène éclairé il s'entoure de beaux esprits, poètes et écrivains parmi lesquels Molière, Racine, Boileau, la Bruyère et Bossuet et des artistes qui ont créé Vaux le Vicomte, merveilleux château de Fouquet qui préfigure ce que sera Versailles.



*Figure 16 : Le GRAND CONDE dans son cabinet
Miniature auteur anonyme
(Victoria and Albert Museum, Londres)*

Il s'éteint en 1686, Louis XIV dira alors de lui : « Je viens de perdre le plus grand homme de mon royaume ». Bossuet immortalisera le personnage dans sa célèbre oraison funèbre.

2. Historique du « Grand Condé »

Les recherches historiques instaurant un lien entre Le GRAND CONDE (illustre chef de guerre, héros de six campagnes menées sous Louis XIII et sous Louis XIV) et le célèbre diamant du même nom se sont révélées difficiles et passionnantes.

En effet, en ce qui concerne la façon dont le « Grand Condé » (figure 17) intégra la cassette de la famille de Condé, il est presque impossible de privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre. Les différents conservateurs de Chantilly qui se sont penchés sur les archives sont eux-mêmes en désaccord.

Pourtant les occasions de remercier le vainqueur de Rocroi ne manquent pas à la régente Anne d'Autriche et au cardinal Mazarin qui gouvernent ensemble le royaume de France au nom du jeune Louis XIV.



Figure 17 : Le « Grand Condé »

Dans les Archives de Chantilly, on trouve trace du fait suivant : le 20 mars 1649, le royaume étant très endetté et dans l'impossibilité de payer l'armée d'Allemagne, le cardinal Mazarin demanda au banquier strasbourgeois Herwarth de consentir un prêt. (Pujo, 1995).

Sachant que l'état français était proche de la banqueroute, le banquier exigea des garanties. Sans l'ombre d'une hésitation, le prince de Condé engagea alors ses bijoux personnels pour un montant de 800 000 livres, ceux-ci comprenaient entre autres :

- un bijou en or émaillé de noir et de blanc pavé de diamants évalué 50 000 livres
- un bracelet émaillé de bleu, serti « d'un fort grand brillant taillé en rose », entouré de 21 petites roses, évalué 70 000 livres. (Morel, 1988)

L'anecdote est riche d'enseignement, elle montre qu'en dépit de la réputation de rebelle qui sera longtemps attachée à la personne du Prince de Condé, ce dernier, au début de la Fronde, se montra le plus ferme soutien de la Couronne. Ceci avait déjà été démontré lorsque le GRAND CONDE défit, en août 1648, à Lens, l'armée espagnole (composée de 20 000 hommes à laquelle il ne pouvait opposer que 16000 combattants) blessé, alors en héros qu'il fut accueilli par la famille royale. (Pujo, 1995)

En remerciement de sa loyauté, l'intrépide prince de Condé reçut-il le diamant rose des mains de la Régente ou de son ministre Mazarin, grand amateur de pierres, qui possédait la plus belle collection de diamants d'Europe? Rien ne peut l'attester !

Pourtant, après avoir étudié les faits avérés, sans perdre de vue la gemmologie, il est une hypothèse qui m'apparaît plus plausible. Je pense que la période où le GRAND CONDE retrouve pleinement l'estime de LOUIS XIV coïncide très exactement avec celle où le Roi achète les plus beaux diamants de la Couronne de France. Nous savons par ailleurs que, grâce

à ces nombreuses victoires le grand chef de guerre est devenu indispensable au Roi, lequel savait se montrer très généreux ainsi que nous l'avons vu...

Selon certains conservateurs de Chantilly, le « Grand Condé » aurait orné le pommeau de la canne du prince de Condé qui se retire définitivement à Chantilly en 1676, torturé par la « goutte » et se mouvant à grand'peine les dernières années de sa vie.

Pourtant, dans l'inventaire dressé après la mort de Louis de Condé, en 1686, on ne trouve pas trace du diamant.

(voir en annexe 4 l'intérêt historique de ces inventaires)

- ❖ C'est en 1713 qu'il est fait mention pour la première fois du « Grand Condé », dans les Archives de Chantilly (Macon, 1926). Il est indiqué que le diamant rose a été donné par la belle-fille du Grand Condé, Anne de Bavière à son propre petit-fils, Louis-Henri, duc de Bourbon, à l'occasion du mariage de ce dernier, le legs était assorti d'une condition : que le diamant « appartînt toujours à l'aîné mâle de la maison de Condé ». (tome 1^{er}-page 21) (cf. arbre généalogique de la famille de Condé).
- ❖ Ce don a été confirmé sept ans plus tard, par l'inventaire réalisé en 1720, après le décès de Marie-Anne de Bourbon-Conti, la première épouse de Louis-Henri de Bourbon. Le diamant rose y est décrit comme « le diamant pointu ». (registre 2A.53 f312-f313)
- ❖ En 1740, Louis-Henri de Bourbon, arrière-petit-fils du Grand Condé, meurt à son tour. Dans l'inventaire dressé, cette fois, il est fait mention de quelques caractéristiques du diamant rose et du fait qu'il soit serti sur une décoration prestigieuse : une Toison d'Or : « une Toison, composée d'un diamant vert, forme ovale, d'un diamant composant le milieu du fusil de ladite Toison, forme pendeloque, couleur de rose, ayant un cran sur le feuillet, costé droit ». Cette description correspond parfaitement aux caractéristiques du « Grand Condé ». Il n'est pas très étonnant que Louis-Henri de Bourbon ait reçu cette décoration puisque la maîtrise de l'Ordre de la Toison d'or était aux mains des Bourbons d'Espagne depuis 1700 et que, d'autre part ce prince du sang avait été le premier des premiers Ministres de Louis XV de 1723 à 1726.
- ❖ En 1753, dans le contrat de mariage de Louis-Joseph, fils de Louis-Henri de Bourbon (cité plus haut) et de Charlotte de Rohan-Soubise, sa première épouse, il est précisé que le diamant rose n'est pas monté, à cette époque. « Le Grand Condé » a été desserti du collier de l'ordre de la Toison d'Or. Ceci n'est pas dans l'ordre des choses car, à la mort du titulaire, cette décoration prestigieuse doit être restituée à l'Ordre dont elle rejoint le Trésor. Mais, le diamant rose a été desserti et remplacé avant la restitution du collier à cet ordre de chevalerie (dont l'historique est résumé en l'annexe 5) pour respecter la condition liée au legs de la pierre, 40 ans auparavant.
- ❖ En 1760, à la mort de la princesse de Condé, Charlotte de Rohan-Soubise, l'inventaire fait encore état de la présence du diamant rose. Après cette date, on perd la trace du « Grand Condé ». En effet, il ne semble pas figurer parmi les diamants engagés par la famille de Condé dans une banque d'Amsterdam, en 1791, pendant la révolution française. Diamants qui ont été dégagés en 1815, lors de la Restauration de la Monarchie, après le départ de Napoléon 1^{er}. (de Broglie, 1961)
- ❖ En 1830, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, descendant du Grand Condé (5^{ème} génération) et dernier survivant de cette grande famille, meurt tragiquement (voir annexe 10). N'ayant pas d'héritier puisque son fils, le duc d'Enghien, a été exécuté en 1804 dans les fossés de Vincennes sur ordre de Napoléon, il a légué son domaine de

Chantilly et son immense fortune à son petit-neveu et filleul, Henri d'Orléans Duc d'Aumale (1822 -1897). A l'ouverture de la cassette du dernier prince de Condé, le diamant rose ne figure pas dans l'inventaire dressé. On y retrouve parmi les bijoux, notamment quatre plaques de l'Ordre du Saint-Esprit (historique de cet ordre annexe 6). On peut penser que le « Grand Condé » ornait l'une de ces plaques et que desserti, il a été conservé en mémoire des princes de Condé par la famille du légataire : la famille d'Orléans, dans laquelle le « Grand Condé » a fait son entrée.

Je me suis demandé pourquoi le diamant rose avait brusquement fait sa réapparition... dans la cassette personnelle de la mère du légataire, la Reine Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe, monté sur le trône de France en 1830 .

Voilà l'hypothèse que l'on pourrait formuler : à la mort de son grand-oncle et parrain, le duc d'Aumale, né en 1822, n'a que 8 ans. On imagine l'intérêt que peut éprouver un enfant de cet âge pour un diamant fût-il aussi prestigieux que le « Grand Condé » !

L'inventaire des bijoux de la Reine Marie-Amélie, retrouvé dans les archives de la Maison de France (Bibliothèque Nationale) a été établi en novembre 1839 par Constant Bapst, joaillier de la Couronne et descendant du joaillier de Louis XV, assisté de Lazard, inspecteur joaillier des Diamants de la Couronne. Cet inventaire mentionne : « Une épingle d'un brillant pendeloque rose entouré de petits brillants » estimée 12.500 francs or, somme qui semble correspondre à la valeur de l'époque. C'est vraisemblablement Marie-Amélie qui fit sertir le « Grand Condé » sur ce bijou. (Morel, 1988)

- ❖ Le Duc d'Aumale (figure 18), 5ème des 6 fils de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, morte en 1866 hérite (enfin !...) de sa mère le diamant rose. Militaire depuis l'âge de 15 ans, il est colonel lorsque avec courage le 16 mai 1843, il lance ses troupes en infériorité numérique contre la Smalah d'Abdel-Kader, (10 000 personnes dont 4000 hommes en armes) en perpétuel mouvement puisque nomade . Il tire de cet exploit une gloire immense et devient gouverneur général de l'Algérie, poste qu'il occupe durant 6 mois, jusqu'à la Révolution de 1848. Il émigre alors, accostant sur les côtes britanniques, il s'installe à Twickenham, près de Londres. En 1852, un décret de Napoléon III ordonne la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Tous les biens immobiliers familiaux sont vendus cependant, Le duc d'Aumale fait racheter le château de Chantilly par un prête-nom.



Figure 18 : Henri d'Orléans, duc d'Aumale (Jalabert, 1866) (Château de Chantilly)



Figure 19 : XVIIe siècle. Reliure originale avec veau brun et armes du duc d'Aumale.

Le duc d'Aumale devient grâce aux acquisitions de livres rares réalisées dans les grandes ventes aux enchères, en Europe, l'un des plus grands bibliophiles de son époque.

Collectionner est sa raison d'être, en 1851, il rachète d'abord la bibliothèque de 3504 volumes léguée par F. H. Standish à son père, pour en éviter la dispersion. Parmi les manuscrits enluminés, œuvres majeures de l'art médiéval occidental on retrouve *Les Très Riches Heures du duc de Berri* (15^{ème} siècle) manuscrit acquis en 1856 dans un pensionnat de jeunes filles à Gênes, puis les quarante enluminures de Jean Fouquet réalisées pour le *Livre d'Heures d'Etienne Chevalier* et aussi le *Psautier de la reine Ingeburg de Danemark* (début 13^{ème} siècle). (Archives de Chantilly). Pour abriter ses prestigieuses collections de

livres, de dessins, de tableaux et d'objets d'art, il fera reconstruire le château de Chantilly en 1871. Ce grand mécène est aussi patron de presse (propriétaire de journaux belges francophones) et pierre angulaire d'une partie de l'opposition à l'autorité impériale.

En 1870, c'est un homme amer et atterré par l'effondrement des armées françaises à Sedan qui met fin à un exil de 22 ans. Il est élu député de l'Oise en février 1871. L'année suivante, il retrouve son grade de général de division, fonctions desquelles il sera suspendu en 1883 par le Président de la République, J.Grévy. Durement touché par une attaque de goutte dont il faillit mourir en 1884, le duc d'Aumale veuf, seul (ses deux fils âgés respectivement de 18 et 21 ans sont morts) lègue son inestimable patrimoine à l'Institut de France. (détails sur cette institution, annexe 8) Pourtant, en 1886, en raison d'un regain d'activité des Royalistes, le duc d'Aumale est expulsé de France, pensant alors Chantilly en danger, il transforme le legs en donation. L'Institut de France est dorénavant propriétaire du domaine de Chantilly et de toutes les œuvres d'art qu'abrite le château. Le duc meurt en Sicile en 1897.

Une nouvelle carrière s'ouvre alors pour le « Grand Condé » exposé dans la Tour des Gemmes parmi les collections du duc d'Aumale, lequel avait assorti son legs de réserves formelles : notamment que le château, devenu musée Condé soit ouvert au public (ce sera effectif un an plus tard) et que les collections ne quittent jamais Chantilly !

- ❖ Jusqu'à cette fameuse nuit du 11 au 12 octobre 1926 où deux alsaciens, Léon Kaufer (29 ans) négociant en poils de lapin angora à Huttenheim (bas- Rhin) et son cousin, Emile Souter (21 ans) en mal d'argent, décident de voler les bijoux exposés au château de Chantilly. Ils prennent le train, gare du Nord et arrivent à Chantilly vers 20 heures. Les deux hommes traînent alors, jusqu'au château, une échelle volée sur le champ de course (figure 20). Ils escaladent la tour du Trésor (figure 21), cassent les vitrines sans être dérangés par les gardiens et rentrent à Paris avec leur butin.

Kaufer et Sauter savent que certains objets sont invendables parce que trop facilement identifiables, ils décident de les jeter dans la Seine d'où, malgré les efforts de la Police .cette partie du trésor des Condé ne sera jamais retirée. Quant au reste du butin, ils dessertissent, au couteau, sans aucune précaution, les pierres qui ornaient bracelets, colliers, montres et poignards et revendent les 684 diamants à une bijoutière (peu curieuse) du boulevard de Strasbourg. (Beaulieu, 1998)

En ce qui concerne le « Grand Condé », ils avaient échafaudé un autre plan : le diamant en raison de son poids et de sa valeur historique avait été estimé 6 millions de francs de l'époque, il était prévu de l'expédier le 23 décembre en Argentine pour y être retaillé (que serait-il advenu alors du « Grand Condé » ?).

La Police ne semble guère progresser... La France entière suit dans la presse l'enquête sur le vol du trésor de Chantilly, avec d'autant plus de passion que le conservateur du château à cette époque n'est autre qu'un académicien célèbre... le maréchal Pétain !

Mais le 20 décembre, le destin du diamant rose va basculer grâce à la suspicion d'un patron d'hôtel et à la gourmandise d'une femme de chambre. En effet, le directeur du Métropol Hôtel situé boulevard de Strasbourg, craignant que ces deux clients d'allure étrange ne quittent leur chambre sans payer, demande à une des femmes de chambre de fouiller leurs bagages. Dans la deuxième valise Suzanne Schiltz découvre au milieu des vêtements, une belle pomme rouge, luisante si appétissante qu'elle croque dedans à pleines dents. Soudain elle crie de

douleur, la bouche en sang, elle lâche la pomme qui tombe à terre tandis qu'un objet brillant s'en échappe, objet qu'elle aurait identifié immédiatement comme étant le « Grand Condé ». La Police prévenue n'a plus qu'à attendre le retour des deux personnages qui, arrêtés, passent aux aveux. Malheureusement, des 69 objets d'or et d'argent il ne reste rien, ils ont été fondus ou jetés à la Seine, parmi ceux-ci figurait une véritable relique : deux ducats d'or retrouvés sur la dépouille du duc d'Enghien lors de son exhumation des fossés de Vincennes. (de Broglie, 1960) Les pierres récupérées chez la bijoutière du boulevard de Strasbourg sont remontées autour du Penthièvre. (voir photo p.48)



*Figure 20 : Reconstitution du transport de l'échelle.
(Archives de Chantilly)*

Le retour des bijoux au musée Condé est consigné dans un procès-verbal daté du 29 juin 1927. Le « Grand Condé » est à l'abri désormais, dans une chambre forte, tandis que les visiteurs doivent seulement se contenter d'admirer une copie.

Les deux voleurs sont traduits en juin 1927 devant la cour d'Assise de Beauvais (Oise). Une foule mondaine se presse au procès, quant aux accusés, ils semblent surtout préoccupés de cultiver une célébrité qui demeurera pourtant éphémère.

Après trois jours d'audience, Kaufert et Souter sont condamnés respectivement à dix et huit ans de réclusion criminelle.



*Figure 21 : Reconstitution de
l'escalade de la Tour des Gemmes
(Archives de Chantilly)*

II) Matériaux et méthodes

Pour respecter les dispositions testamentaires du duc d'Aumale, le « Grand Condé » ne doit jamais quitter le château. C'est la raison pour laquelle Emmanuel Fritsch, Benjamin Rondeau et moi-même avons effectué les différentes analyses dans un lieu tout à fait inhabituel : la salle de lecture de la bibliothèque du château de Chantilly (figure 23). Ces journées se déroulèrent dans un climat de confiance totale et avec l'assistance efficace des collaborateurs de Madame Garnier dont nous avons particulièrement apprécié l'ouverture d'esprit. Je dois avouer que ce fut pour moi un grand moment lorsque, mes maîtres m'ont très obligeamment laissé ouvrir, presque religieusement, l'écrin rouge contenant le « Grand Condé ».



Figure 22 : Prise de mesures des angles des facettes du « Grand Condé » (goniomètre à deux cercles STOE)



Figure 23 : La salle de lecture de la Bibliothèque du Musée Condé transformée en laboratoire de gemmologie

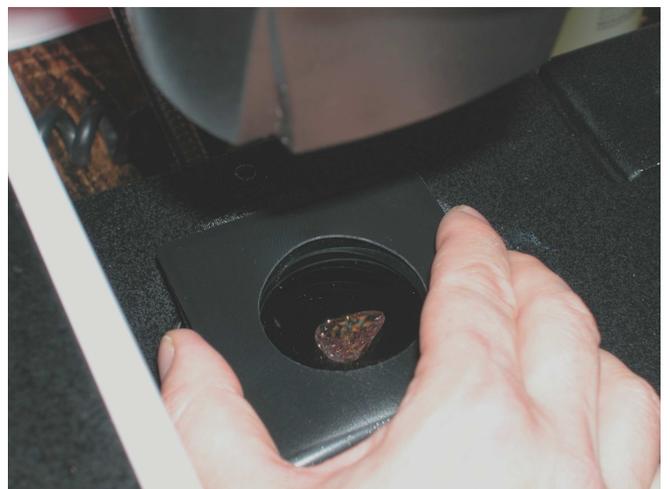


Figure 24 : Le diamant rose en immersion (observation de la Double Réfringence Anormale)

1. Description du diamant

Aujourd'hui, le « Grand Condé » est classé par la revue Gems & Gemology au 24^{ème} rang, par ordre de poids, des diamants roses célèbres (King et al. 2002). Il se présente non serti, sagement rangé dans son écrin de cuir rouge, frappé de lettres d'or. A juste titre, le musée de Chantilly ne veut plus prendre de risques avec ce diamant historique, c'est la raison pour laquelle il est conservé dans un coffre-fort où « *il repose, à l'abri des mains avides, beau mais triste comme un roi sans sujets* » (de Broglie, 1960).

- MASSE

Conformément aux archives la pierre pèse 9,01 carats. Cette masse a été confirmée par nos soins.

- DIMENSIONS

Hauteur : 20,2 mm approximativement

Largeur : 14,2 mm ''

Epaisseur : 4,8 mm ''

Ces mesures ne sont pas celles que l'on retrouve dans les archives, nous verrons dans la partie Résultats (III 1) la méthodologie utilisée.

- COULEUR

Le diamant est d'un rose légèrement teinté d'orangé, (la dénomination actuelle de sa couleur serait : fancy orangy pink). (figure 25)



Figure 25 :
Le « Grand Condé »

- TAILLE

Le « Grand Condé » est assez étendu (peu épais), il est taillé « en poire » avec des formes très adoucies, très arrondies. Sa taille n'est pas symétrique, il semble que l'on ait voulu préserver le maximum de matière, comme cela se faisait couramment au 17^{ème} siècle (Morel, 1988) A cette époque, une pierre taillée de cette façon était dénommée « pendeloque ».

La taille a été adaptée à la présence d'une inclusion accompagnée d'une fracture sur le rondiste, ce dernier plus large à ce niveau, est par ailleurs très fin et bruté. La couronne est taillée en brillant, à 8 pans. Tandis que la culasse est excentrée et que la symétrie dans la disposition des facettes n'est pas respectée (facettes surnuméraires du côté de l'inclusion).

La base du diamant présente de nombreuses ébréchures que l'on retrouve aussi sur les bords de la pierre, en quantité moindre. La pointe est très émoussée. On note des éraflures sur la table. L'Histoire nous confirme que ce diamant a beaucoup « souffert ».

2. Méthodes utilisées

a) Techniques usuelles de gemmologie

- MASSE

La masse du « Grand Condé » a été mesurée sur une balance électronique Dendritics Gemscale 50 tarée à 50 g.

- DIMENSIONS

Les dimensions ont été mesurées avec un « Leveridge gauge » au 1/10 de mm près.

- MICROSCOPE et POLARISCOPE

La loupe binoculaire portable GIA Modèle ... est équipée d'une sortie pour prise de vue réalisée avec un appareil photo argentique, d'une cellule à immersion permettant d'observer la distribution de la couleur et de filtres polarisants permettant d'observer la DRA.

- LAMPES U.V

Deux lampes, U.V longs et courts de marque ... sont utilisées pour tester la fluorescence du diamant.

U.V courts 254 nm
U.V longs 365 nm

- GONIOMETRE et PROJECTION des FACETTES

Les mesures des angles des facettes principales (table et culasse) du « Grand Condé » ont été prises à l'aide d'un goniomètre STOE à 2 cercles de contact dit de Goldschmidt., fabriqué par STOE à Heidelberg, en 1895. Les mesures des angles des facettes principales (table et culasse) du « Grand Condé » ont été reportées grâce au logiciel *Stéréonet* sur un canevas de *Wulff* ceci afin d'en obtenir une représentation graphique.

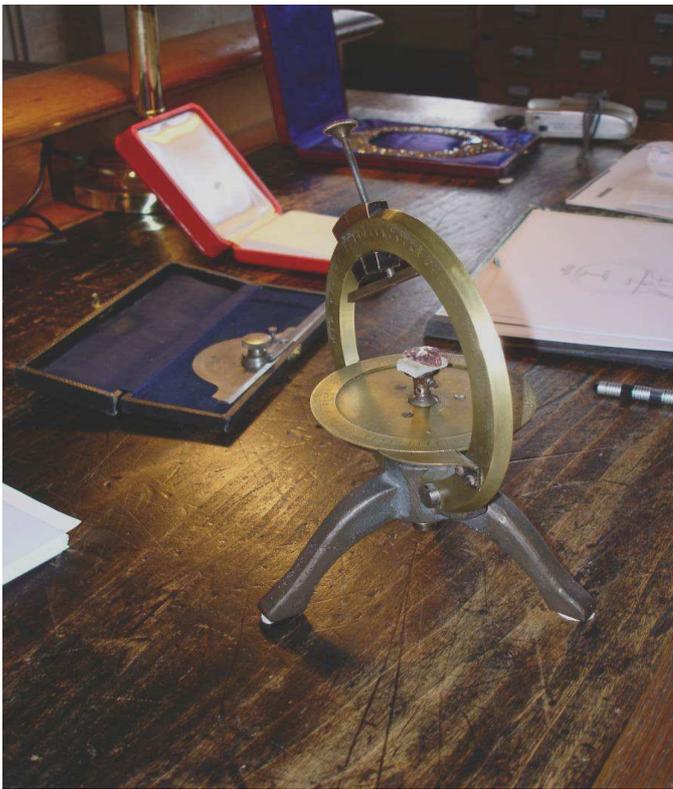


Figure 26 : Mise en place du « Grand Condé » sur le goniomètre STOE le plus adapté à la prise de mesures des angles sur une pierre de cette nature.

Figure 27 : Gros plan du diamant calé sur la culasse.



Construction des projections stéréographiques

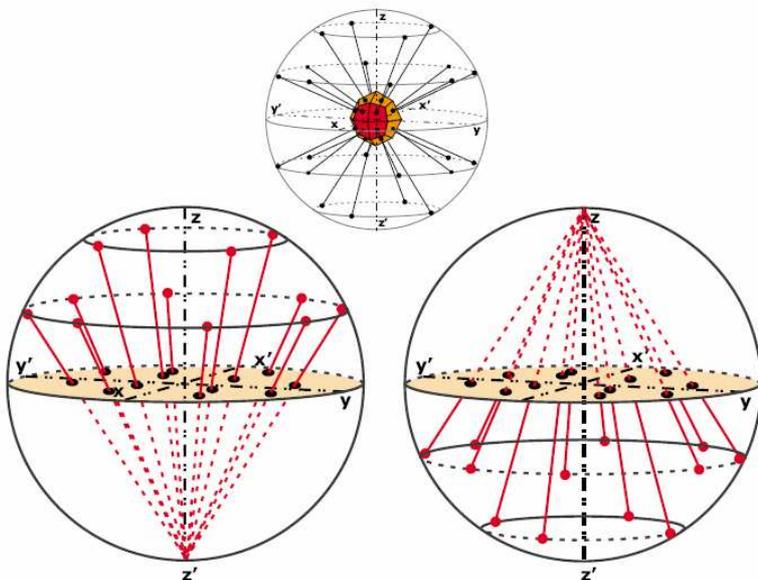


Figure 28 : Description du principe de la projection stéréographique

b) Techniques de laboratoire

- SPECTROMETRIE IR

Les spectres infrarouges ont été obtenus avec un spectromètre Nicolet 5700 de Thermo Electron Corporation avec un détecteur DTGS, en mode transmission. Une résolution de 4 cm^{-1} puis de 0.5 cm^{-1} (100 scans, 8mn) a été utilisée.

- SPECTROMETRIE DE LUMINESCENCE

Les spectres de luminescence ont été réalisés par Thomas Hainschwang.

- SPECTROMETRIE D'ABSORPTION UV-VISIBLE

Un système Adamas Advantage SAS2000 a été utilisé pour obtenir les spectres de photoluminescence et d'absorption UV-Visible. Il est équipé d'un spectromètre Ocean Optics SD2000 (résolution 1.5 nm) avec comme détecteur une barrette de CDD silicium de 2048 éléments. Pour l'absorption UV-Visible, les mesures ont été faites dans le domaine spectral 400-1000 nm avec un nombre variable de scans moyennés, à température ambiante et à la température de l'azote liquide (approximativement -196°C). Pour les spectres de photoluminescence, on utilise comme excitation un laser semi-conducteur émettant à 532 nm.

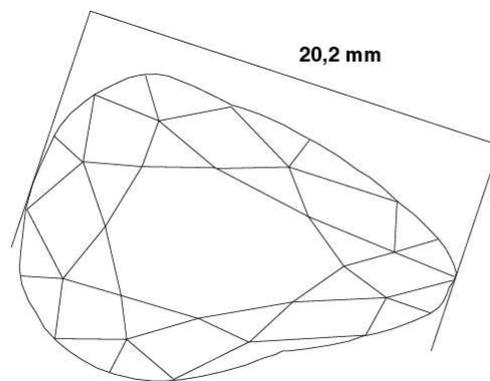
III) Résultats

1. Masse

La pierre a été à nouveau pesée, conformément à ce que mentionnaient les archives, elle affiche un poids de 9,01 carats.

2. Dimensions

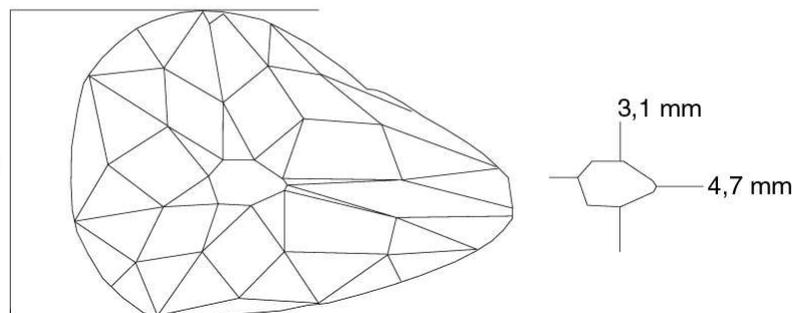
Longueur : 20,2 mm



Largeur : 14,2 mm

Épaisseur : 4,8 mm

14,2 mm



*Figure 29 :
Prise de dimensions du « Grand
Condé » au Leveridge*

Ces mesures ne sont pas celles que l'on retrouve dans les archives.

3. Taille

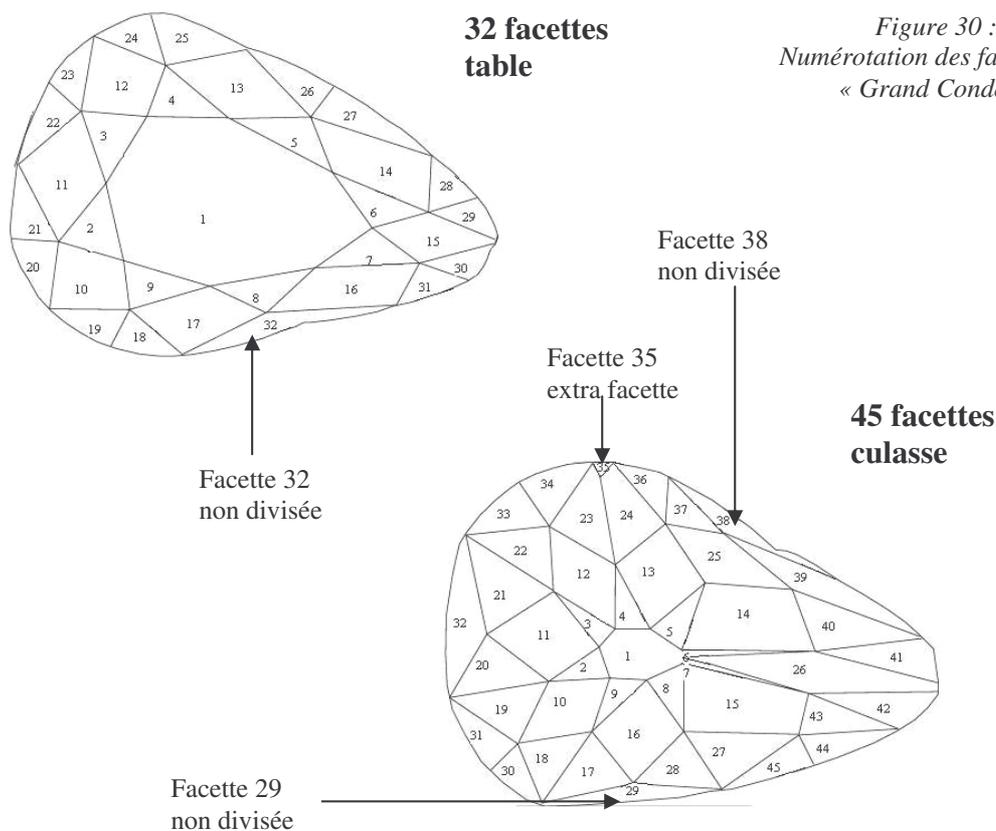


Figure 30 :
Numérotation des facettes du
« Grand Condé ».

Lors de l'analyse gemmologique du « Grand Condé », nous avons dénombré 77 facettes, 32 pour la table et 45 pour la culasse (figure 29).

Ce nombre de facettes est assez étonnant, toutefois on peut l'expliquer par le faciès du brut: pour obtenir couleur et brillance à partir d'un brut probablement très plat on a dû multiplier le nombre de facettes. On note la présence d'un clivage sur l'un des flancs, qui se concrétise par « un cran ». Ce cran principal ainsi qu'un cran moins marqué de l'autre côté provoquent une perturbation de la symétrie dans la pose des facettes. Ainsi que le montre la figure 29 les haléfis de couronne apparaissent non divisées ceci permettant de dissimuler les échancrures dues au clivage. Ce choix a surtout permis d'éviter le léger dôme que l'haléfis divisé n'aurait pas manqué de provoquer, ce qui aurait contraint le lapidaire à creuser de part et d'autre pour aplanir la pierre, entraînant ainsi une perte de matière. Lors de la taille initiale, le diamantaire a voulu, de façon délibérée, préserver le maximum de matière, la pierre est probablement très proche de la forme du brut. La taille n'a pas éliminé la fracture située sur le rondiste, la culasse de la pierre n'est pas centrée et la pose des facettes n'est pas symétrique ainsi que nous avons pu le constater au chapitre II.

Le « Grand Condé » provient des Indes de façon quasi certaine. C'était en effet le seul pays producteur de diamants jusqu'en 1725 or, c'est en 1713 que l'on trouve trace du « Grand Condé », dans les Archives de Chantilly à l'occasion du legs du diamant rose voulu par la belle-fille du GRAND CONDE au profit du petit-fils de cette dernière.

En raison de la qualité de sa taille, le « Grand Condé » ne semble pas avoir été taillé sur place, dans son pays d'origine, l'Inde où la taille était assez rudimentaire. (voir figure 2)

L'analyse de la pierre permet d'affirmer que celle-ci n'a visiblement pas subi de retaille au cours des siècles suivants en France. La qualité de la taille effectuée sur une pierre taillée au 17^{ème} siècle, peut paraître anachronique pourtant, rappelons nous qu'un diamant

contemporain du « Grand Condé », le *Diamant rose à cinq pans* de 21,32 carats (figure 1) présente le même type de taille avec ses 59 facettes (17 pour la table et 42 pour la culasse). Nous avons vu précédemment qu'au 17^{ème} siècle, 75 maîtres tailleurs de pierres officiaient à Paris. Ceci pourrait expliquer la qualité de la taille du « Grand Condé » qui, en dépit des restrictions évoquées, présente non seulement un nombre inhabituel de facettes mais aussi, au niveau de la culasse, des facettes rayonnantes autour de facettes centrales en étoile, ce qui préfigure la future taille brillant (table large, couronne brillantée et pavillon très facetté en étoile. (Bari, Morel, 2001).

4. Mesures des angles

Il s'agit d'appréhender scientifiquement le caractère dissymétrique des angles des principales facettes du « Grand Condé ». En cristallographie, cette projection est utilisée pour représenter les éléments de symétrie et les directions équivalentes des cristaux. Le canevas de *Wulff* représenté ici correspond au tracé de méridiens et de parallèles gradués de 2° en 2°. (figures 31, 32)

Projections complétées des facettes numérotées :

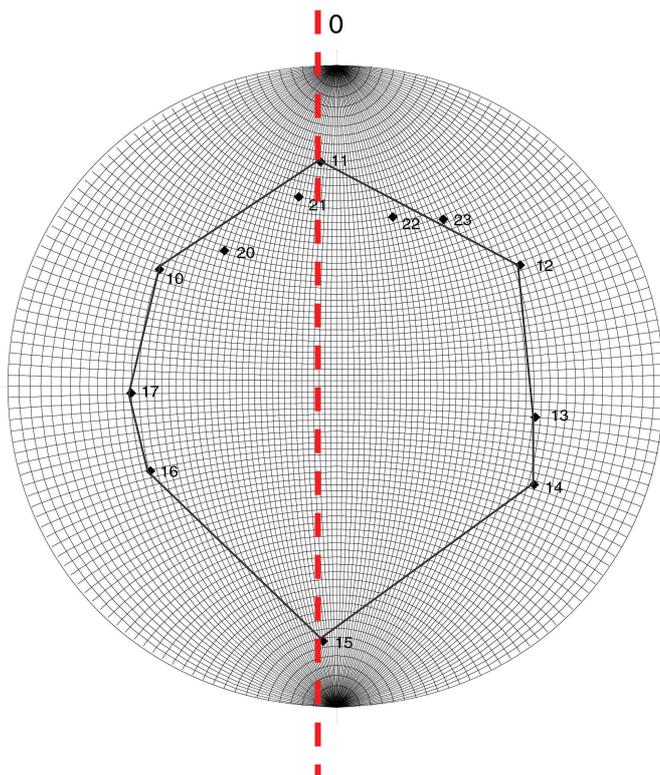


Figure 31 : Table

Les facettes principales de la couronne (de 10 à 17) reliées par un trait noir montrent une symétrie assez régulière alors que les petites présentent une symétrie plutôt irrégulière

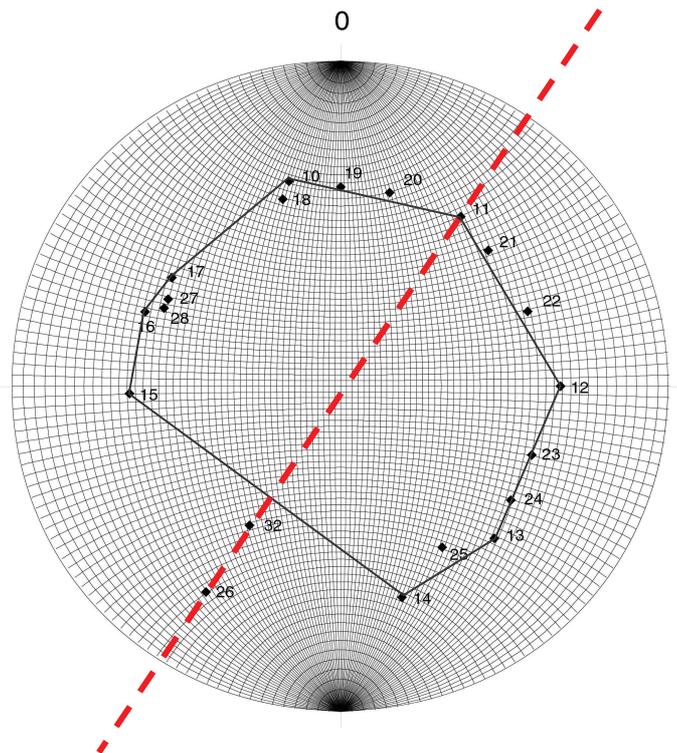


Figure 32 : Culasse

Les facettes principales (de 10 à 17) reliées par un trait noir sont assez régulièrement orientées mais les facettes plus petites sont orientées plus irrégulièrement, par exemple : les facettes de la paire 10-18 sont très rapprochées alors que celles de la paire équivalente 12-23 sont très écartées.

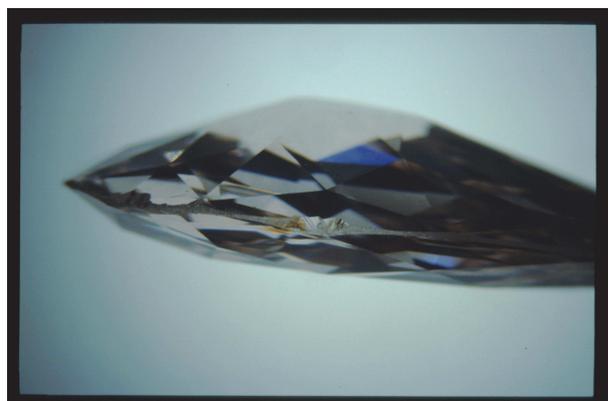
Il est à noter que seules les facettes susceptibles d'être mesurées ont pu faire l'objet de cette étude. Le trait en pointillé indique la direction de la plus grande dimension de la pierre laquelle correspond à l'axe de symétrie globale de la taille. On constate que sur la table, la symétrie des facettes est moins régulière que celle des facettes de la culasse. On peut tout de même conclure que cette pierre est fortement dissymétrique et très éloignée de la rigueur que présente la taille moderne.

5. Inclusions

Le « Grand Condé » ne présente pas d'inclusions cristallines, seulement des clivages (figures 33, 34, 35) et des fractures (figures 36, 37, 38).



*Figure 33 : Cran sur l'un des flancs provoqué par un clivage
(facette 32 de la table et facette 38 de la culasse)
(grossissement X 8)*



*Figure 34 : Clivage jaspé sur le rondiste en marche
d'escalier
(grossissement X 6)*

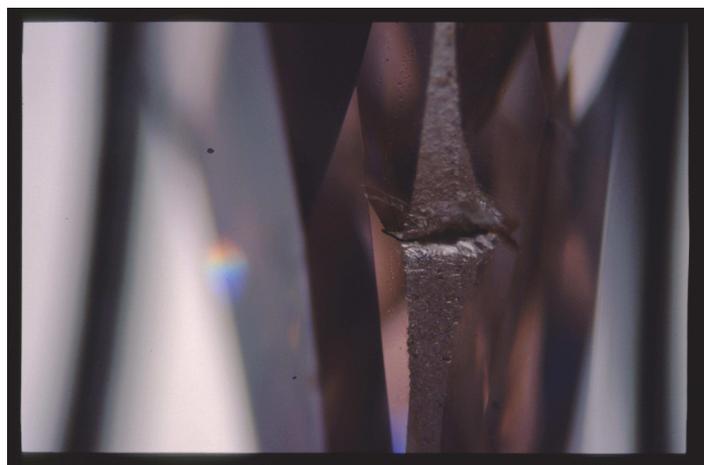


*Figure 35 : Détail du clivage au niveau du rondiste
(grossissement X 12)*

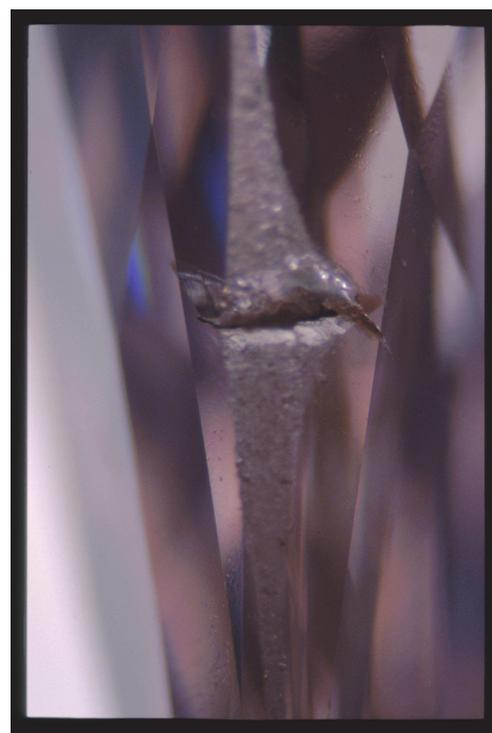
Fractures :



*Figure 36 : Fractures entre les facettes 25-26 / 29-45
(grossissement X 20)*



*Figure 37 : Fracture entre les facettes 32-38
(grossissement X 30)*



*Figure 38 : Détail
(grossissement X 60)*

6. Double Réfringence Anormale (DRA)

L'étude de la double réfringence anormale est pratiquée en immergeant le « Grand Condé » dans une liqueur (iodure de méthylène) ayant un IR de 1,74 et en plaçant la cellule à immersion entre des filtres polariseurs croisés sous une loupe binoculaire. Les clichés ci-dessous (figures 39, 40) ne révèlent pas la présence de graining. Ce qui est exceptionnel pour un diamant rose de type II a pour lequel on s'attendrait à trouver un graining en « tatami » caractérisé par une alternance de bandes parallèles rose clair et rose foncé.

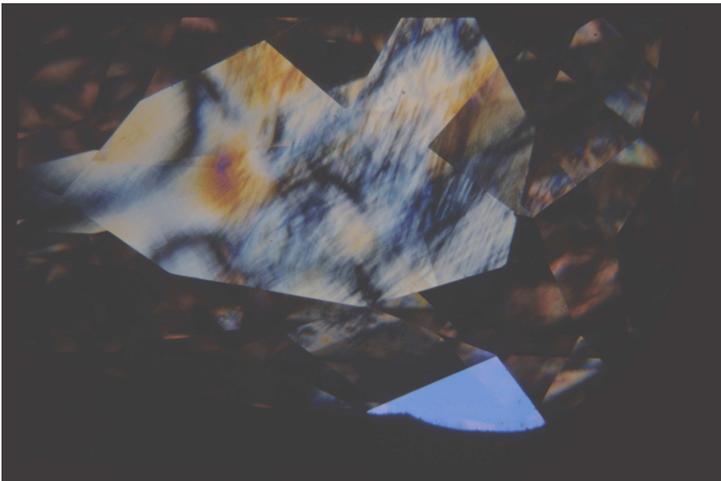


Figure 39 : Observation de la DRA à la loupe binoculaire

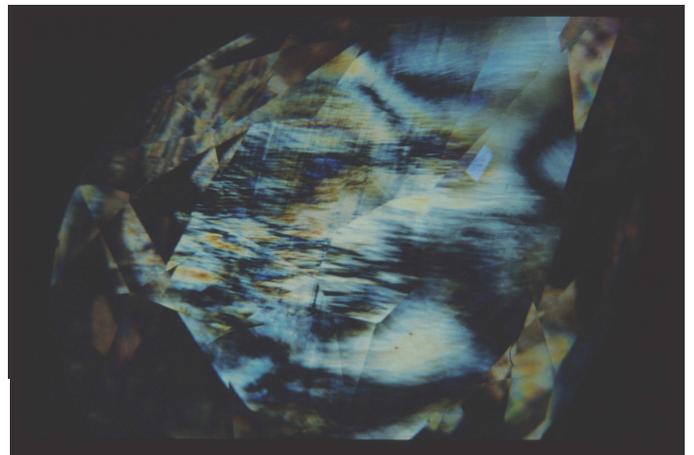


Figure 40 : Détail

7. Distribution de la couleur

Ainsi que nous l'avons observé dans le chapitre II, la distribution de la couleur est homogène conformément aux caractéristiques propres aux diamants roses IIa dits de catégorie « Golconde ».

8. Fluorescence UV

Le « Grand Condé » montre une fluorescence blanc/jaune aux UVC et une couleur jaune/vert aux UVL. D'une part, cette fluorescence ne correspond pas à celle des diamants roses de catégorie « Golconde » laquelle est orange (Fritsch, 1998). D'autre part, ces couleurs de fluorescence apparaissent tout à fait atypiques au regard de l'étude systématique d'un grand nombre de diamants roses de type IIa (King et al 2002) qui montre que la plupart de ces pierres fluorescent bleu aux UVC et aux UVL et plus rarement orange.

UVC

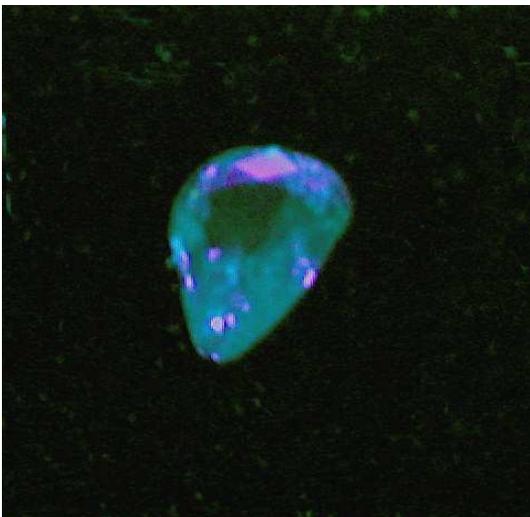


Figure 41 :
Couleur : jaune/vert
Intensité : moyenne/faible
Distribution : homogène
Turbidité : limpide

UVL

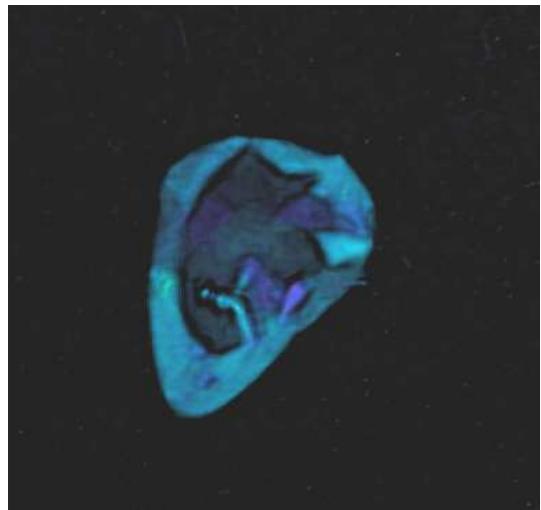


Figure 42 :
Couleur : blanc/jaune
Intensité : faible
Distribution : homogène
Turbidité : limpide peu trouble

Il faut noter que la photographie intensifie considérablement les bleus.
La transparence aux UV courts testée grâce au « IIa diamond spotter » du S S E F laisse penser que ce diamant pourrait être du type IIa.

9. I.R.

La figure 43 montre le spectre d'absorption IR du « Grand Condé » sur la plage 400-500 cm^{-1} (à une résolution de 4 cm^{-1}). On observe les figures classiques d'absorption intrinsèques au diamant. La région 600-1400 cm^{-1} ne montre pas d'absorption liée à l'azote : ce spectre est donc typique d'un diamant de type IIa dépourvu d'azote. De même on n'observe aucune absorption liée à l'hydrogène (cf les pics à 1405 cm^{-1} et 3107 cm^{-1}), ce qui est cohérent avec un diamant de type IIa.

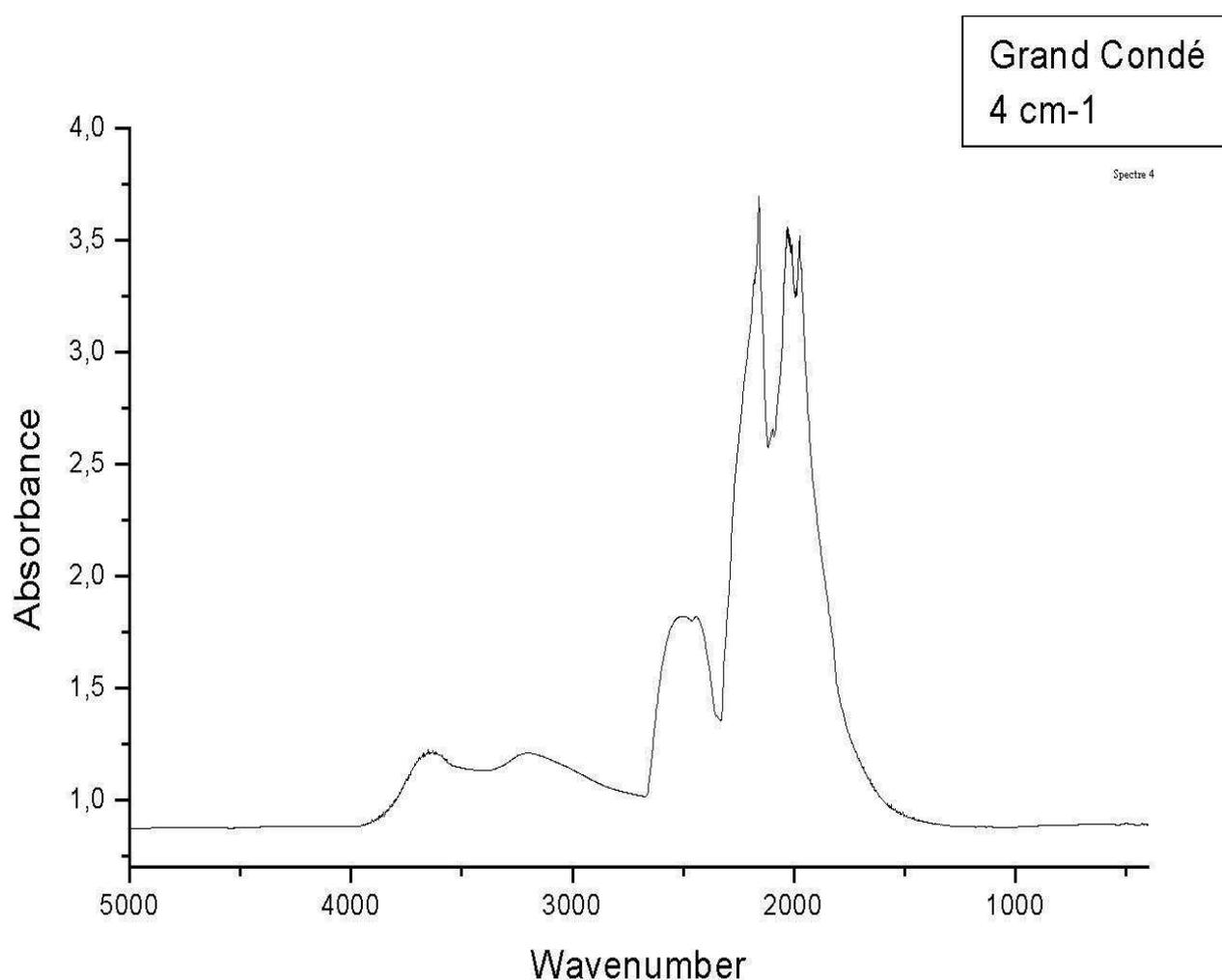


Figure 43 : Spectre d'absorption IR du « Grand Condé » typique d'un diamant de type IIa

La figure 44 montre les détails des absorptions sur la plage 400-1500 cm^{-1} à une résolution de 4 cm^{-1} . L'axe vertical est très dilaté pour révéler de très faibles absorptions à 1156, 1115, 1050, 960, 860 cm^{-1} . Ces absorptions ne correspondent pas à la présence d'azote et sont difficiles à interpréter.

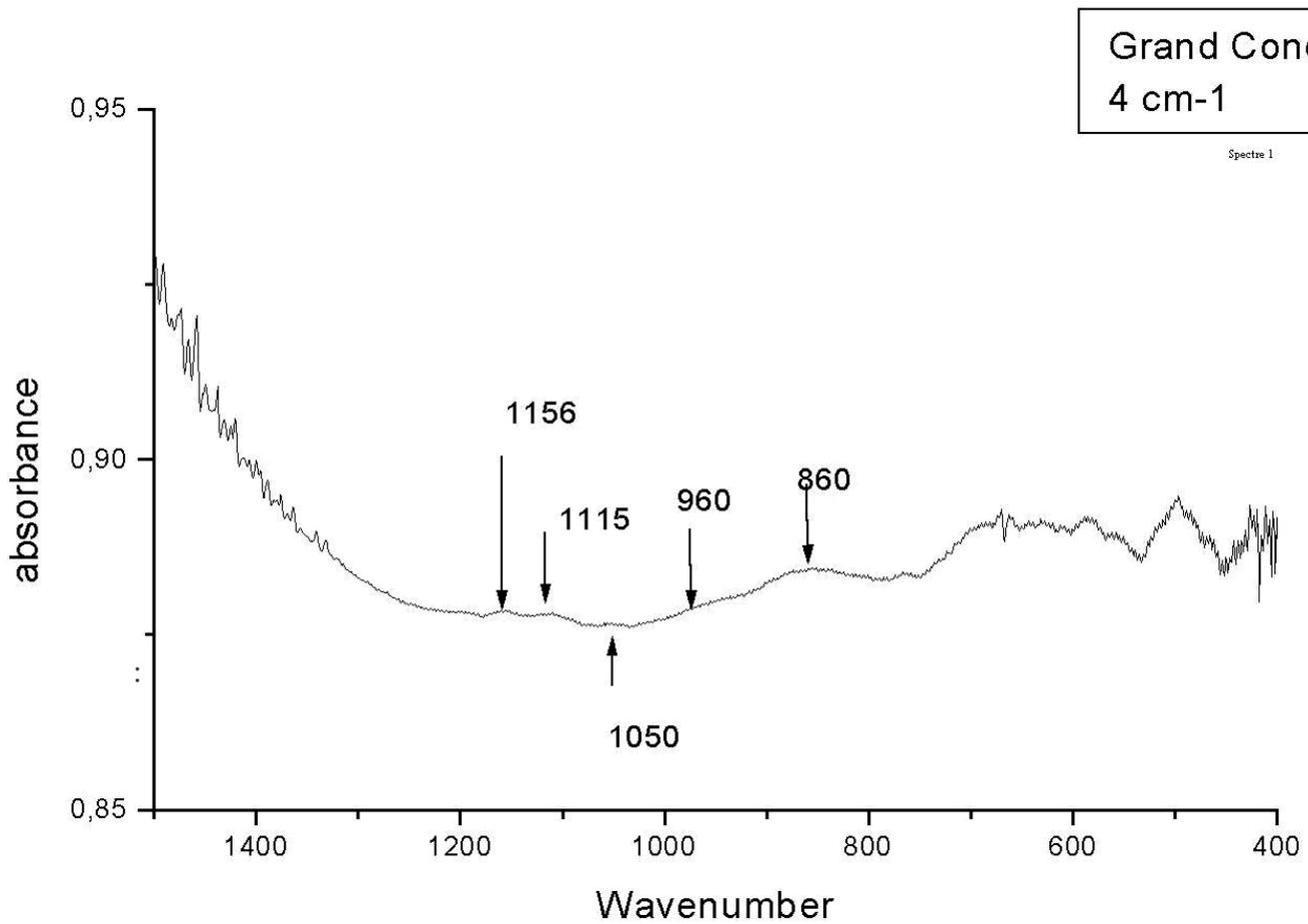


Figure 44 : Détail des absorptions IR du « Grand Condé » entre 400 et 1500 cm^{-1}

La figure 45 détaille précisément les absorptions entre 1300 et 1350 cm^{-1} . On observe alors la raie à 1332 cm^{-1} très faible qui correspond à la vibration Raman révélée en IR à cause des défauts dans le diamant (comme des centres colorés). La faiblesse de cette raie (0.002 cm^{-1}) montre qu'il n'y a pas beaucoup de défauts dans ce diamant.

A 1341 cm^{-1} , on observe une raie connue pour être présente dans les diamants de type IIa notamment dans certains diamants synthétiques CVD. L'origine de cette raie reste inconnue. (figure 45) Est-ce une variante de la raie à 1344 cm^{-1} ? On a observé cela récemment dans des diamants synthétiques. Il faut signaler la très faible intensité de ce signal (de l'ordre de 0,02 cm^{-1}).

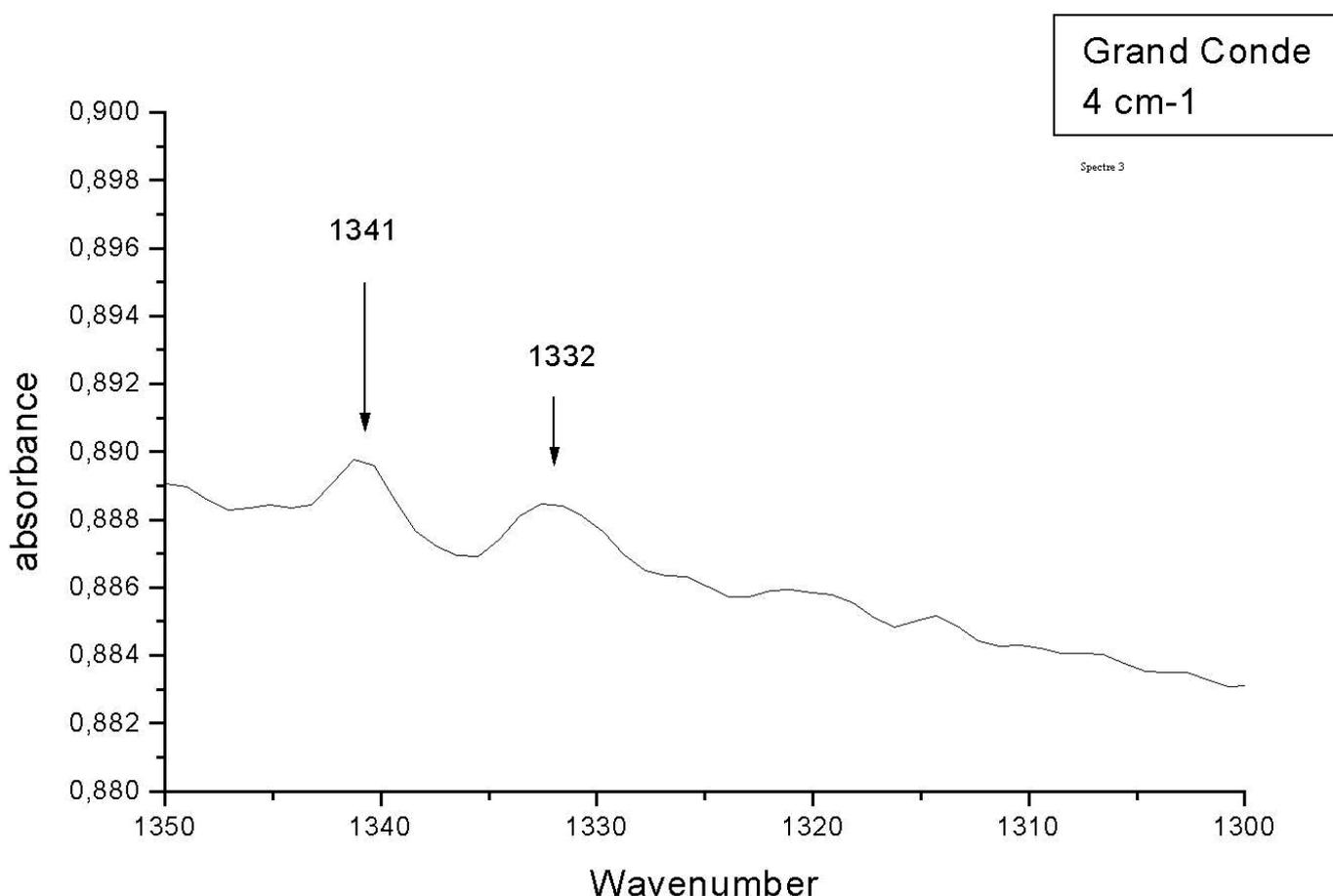


Figure 45 : Détail des absorptions IR du « Grand Condé » entre 1300 et 1350 cm^{-1}

10. Photo luminescence

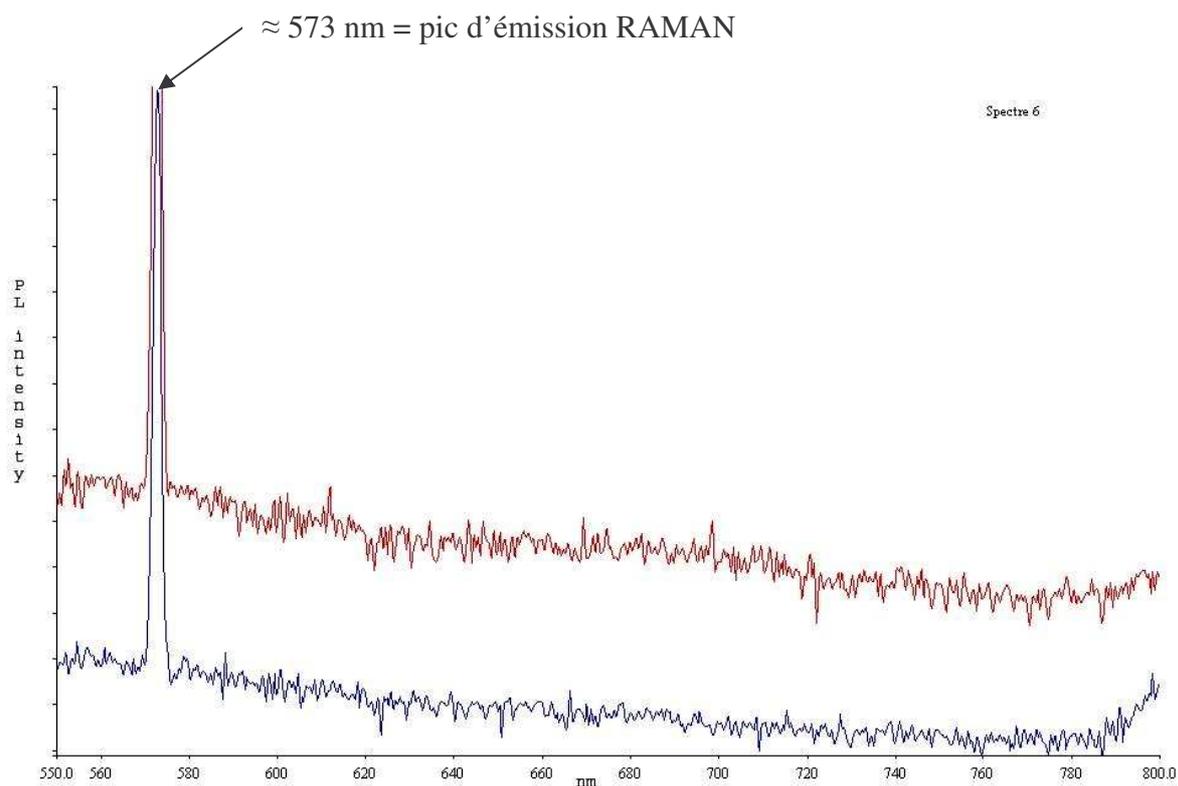


Figure 46 : Spectre 6

On note une absence totale de luminescence excitée à 532 nm (figure 46), ce qui n'est pas banal pour un diamant, à l'exception de quelques rares diamants de type IIa. Ceci est d'autant plus surprenant que l'on observe une fluorescence non négligeable sous lampe UV à 256 et 365 nm. La photoluminescence ne révèle donc rien si ce n'est la présence du signal de diffusion Raman, qui est donc un artefact de la luminescence.

11. Absorption UV-Visible proche I.R

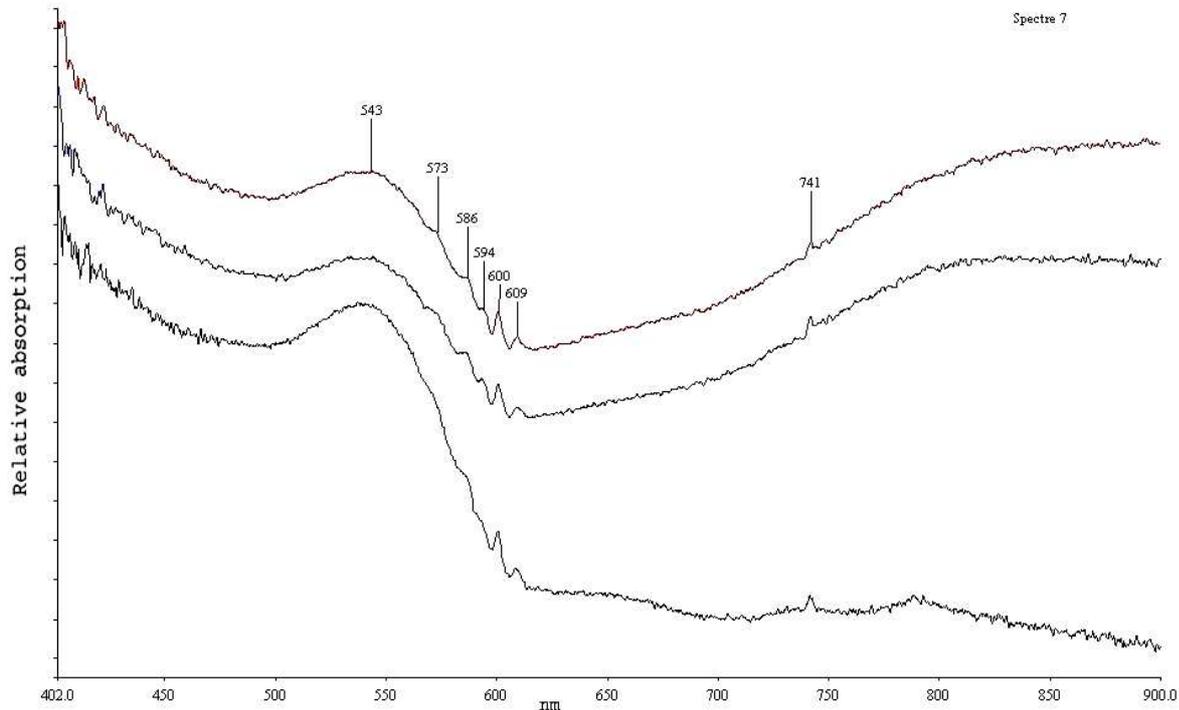


Figure 47 :
Absorption VIS-PIR

La figure 47 montre 3 spectres d'absorption UV VIS-PIR sur la plage 400-900 nm. Les 3 spectres correspondent à 3 orientations données à la pierre ceci afin de déceler d'éventuelles absorptions discrètes.

L'absorption est dominée par une large bande centrée vers 550 nm. En général, les diamants de type IIa présentent un graining associé au pic à 550 nm. Ici il n'y a pas de graining coloré, mais pas non plus de centre N-V (pas d'absorption à 637nm), donc ce diamant ne peut pas être classé dans la catégorie « Golconde » malgré sa couleur rose et malgré son appartenance à la catégorie IIa.

Les diamants dits de la catégorie « Golconde » servent en général de référence lorsqu'on est en présence de diamants roses. Pourtant peu de pierres peuvent revendiquer l'appartenance à cette catégorie. En effet, ces diamants provenant de la région de Golconde, en Inde présentent une couleur particulière : ils sont toujours rose pâle avec une composante violette très faible voire nulle. Cette couleur n'est pas due à l'absorption à 550 nm mais à des centres N.V. Leur teneur en azote est extrêmement basse (type II a). (Fritsch, 1998).

La bande à 550 nm explique la couleur. L'absorption à 550 nm dans les diamants présentant une couleur allant du rose intense au rouge a fait l'objet d'un article paru dans GEMS & GEMOLOGY (King et al, 2002) sans que des conclusions en aient été tirées quant à l'origine de la couleur. Pourtant l'étude portait sur un large échantillon de gemmes, puisqu'il s'agissait de 1490 diamants roses de toutes nuances (1166 de type I et 324 de type II). L'origine de la couleur dans le diamant rose reste donc pour les chercheurs un sujet d'étude à approfondir et ce, malgré l'existence de nombreux travaux (Collins, 1982 ; Chapman & Humble, 1991 ; Fritsch, 1998 ; Chapman & Noble, 1999). D'après ces travaux, il semblerait que la couleur soit due aux centres colorés c'est-à-dire à des défauts au niveau de la structure atomique du diamant, défauts liés à la déformation plastique.

On note sur la figure 47, en plus de la bande à 550 nm, une structure de type oscillatoire caractérisée par 5 pics à 573, 586, 594, 600 et 609 nm. Cela montre que la bande à 550 nm et cette structure typique du diamant rose n'ont pas toujours les mêmes proportions relatives. Il avait été suggéré, dans le passé (Shigley & Fritsch,) que ce système était proportionnel à la bande à 550 nm et par conséquent lié à la coloration rose. Or, ici, ce système est particulièrement intense par rapport à la bande à 550 nm et ceci pour un diamant rose clair. Cela suggère que les 2 systèmes sont indépendants. La bande à 550 nm est bien la cause de la couleur. Par contre, dans cette pierre elle n'est pas associée au graining coloré. C'est la première fois que la bande à 550 nm est documentée dans un diamant rose sans graining coloré.

Il y a un pic mineur faible à 741 nm qui correspond au centre GR1. C'est le résultat d'une irradiation naturelle très faible. Ceci est communément trouvé dans les diamants naturels.

Deuxième Partie : Le « Penthievre »

I) AVANT PROPOS

Historique du PENTHIEVRE

Ce diamant ovale de couleur jonquille d'environ 10 carats, a probablement appartenu à Louis de BOURBON, Duc de PENTHIEVRE (1725-1793) Il était le fils du Comte de TOULOUSE et le dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV et de Madame de MONTESPAN.

Le duc de Penthievre succède à son père en 1737, dans les charges de

- Grand amiral
- Grand veneur
- Gouverneur de Bretagne
- Commandant de deux régiments portant son nom



Figure 48 : Le « Penthievre »

Il combat notamment à Dunkerque et à Fontenoy, il défend la Bretagne contre les Anglais. Après avoir renoncé à la carrière militaire, il voyage beaucoup, assombri par la mort de son épouse puis par celle de son fils, le prince de Lamballe.

A la Révolution, il abrite le prince de Conti, est nommé commandant de la garde nationale. Marqué par la mort tragique de sa belle-fille, la princesse de Lamballe, il meurt peu de temps avant la parution du décret ordonnant l'arrestation des Bourbons et la confiscation de leurs biens.

La fille du Duc de PENTHIEVRE, Louise, épouse Philippe Egalité, père de Louis-Philippe. Le diamant semble avoir fait partie de sa dot. C'est ainsi qu'il est devenu propriété de la famille d'Orléans.

Fort logiquement puisque le « Penthievre » appartenait à la mère de Louis-Philippe, le diamant jaune figure dans l'inventaire des bijoux personnels de sa belle-fille : la Reine Marie-Amélie, inventaire rédigé le 25 novembre 1839 par Constant Bapst, joaillier de la Couronne. Ainsi que cela est précisé, le « Penthievre » était alors monté sur une épingle : « *épingle d'un brillant jaune monté à corbeille, estimé 10 000 francs* ».

Le duc d'Aumale avait fait sertir le « Penthievre » sur le manche de son poignard. (archives de Chantilly)

Le diamant jaune est volé avec le trésor des Condé exposé dans la Tour des Gemmes le 12 octobre 1926. Il est retrouvé en même temps que le « Grand Condé » : le 20 décembre de cette année-là. L'expert joaillier Maurice Séror identifia les deux diamants et fit sertir le

« Penthievre » et les 685 diamants retrouvés sur une monture de style Louis-Philippe en or et argent sommée d'une fleur de lys, ainsi que l'on peut le voir sur la figure 49.



Figure 49 : Le Penthievre présenté serti dans la monture offerte par Maurice Séror. (Château de Chantilly)

II) Matériaux et méthodes

1. Description du diamant

Depuis le cambriolage de 1926, le diamant jaune est serti (le serti-clos a été utilisé ici) à la base d'une monture en or et en argent, de forme ovale, sommée d'une fleur de lys, les diamants bruns de taille moyenne, rescapés de cette malheureuse affaire, sont montés de part et d'autre, en serti clos également, sur trois rangées

- MASSE

Le fait que la pierre soit sertie empêche toute précision, il s'agirait d'un poids de 14,54 carats ainsi que cela était précisé sur le cartouche accompagnant les diamants exposés (Archives de Chantilly).

- DIMENSIONS

Pour les mêmes raisons que précédemment, l'estimation est grossière :

Hauteur : 20 mm

Largeur : 16 mm

Epaisseur : 8 mm



Figure 50 : Le « Penthievre »

- COULEUR

Le « Penthievre » est un diamant jaune pâle, présentant très peu d'éclat et d'une transparence médiocre, ceci en raison de nombreuses inclusions.

- TAILLE

La pierre est taillée en brillant de forme ovale. (figure 50)

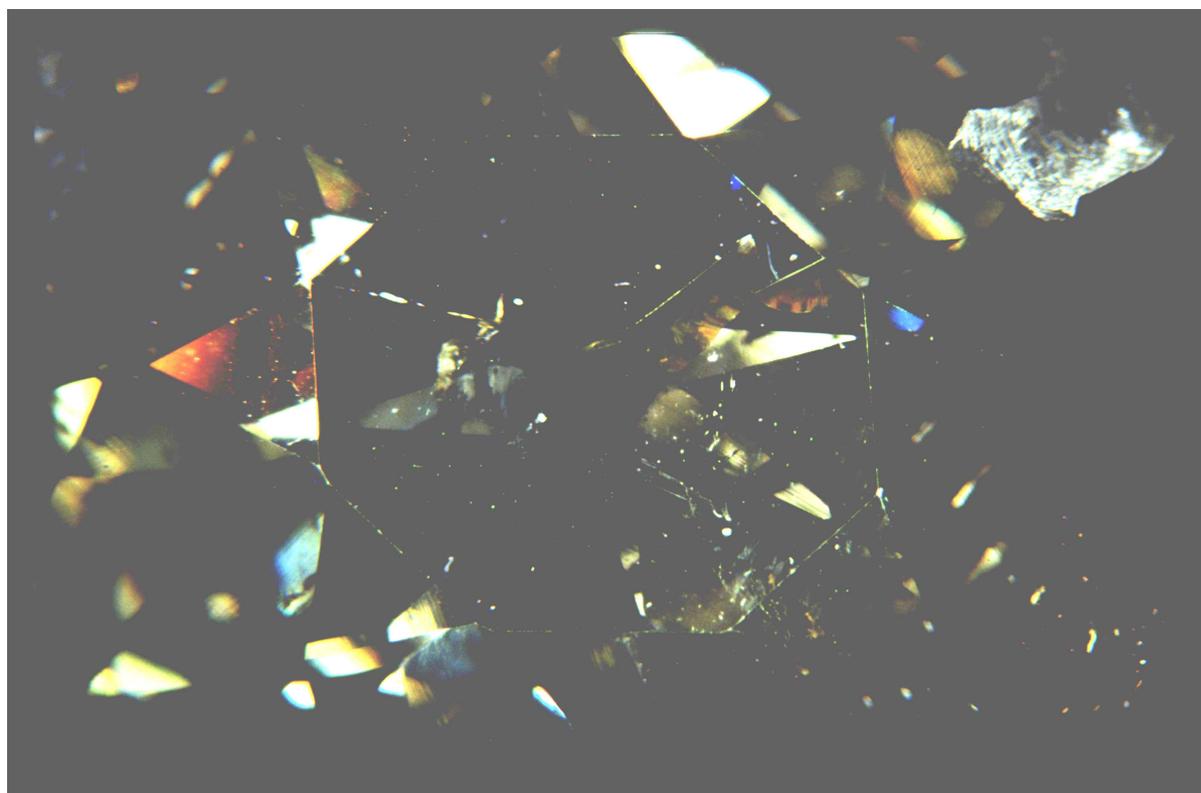
2. Méthodes utilisées

Le matériel utilisé pour l'étude du « Penthievre » est le même que celui employé pour les analyses du « Grand Condé ».

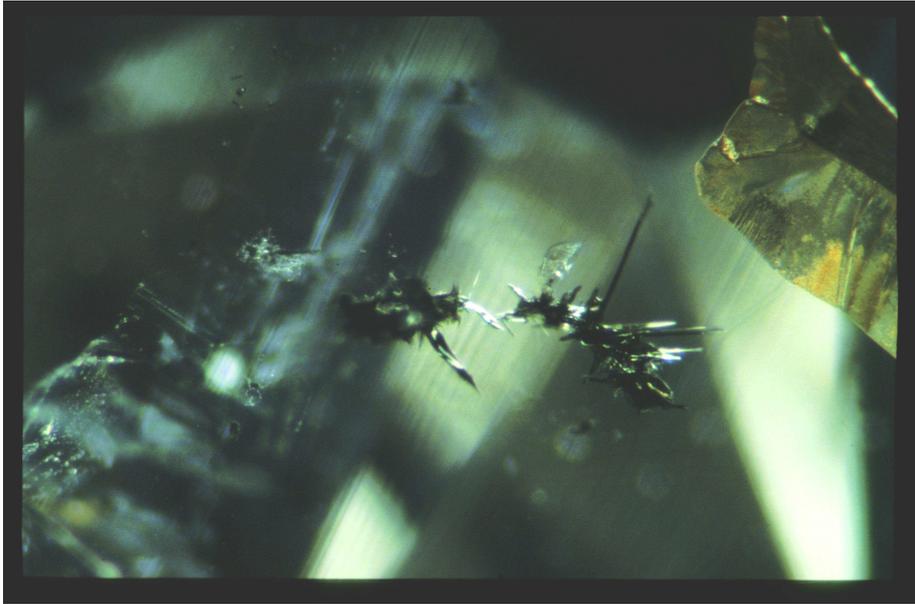
III) Résultats

1. Inclusions

Le Penthievre présente des inclusions (figures 51, 52), des naturels (figure 53) et des clivages (figure 54). C'est un diamant très inclus dont l'intérêt gemmologique paraît secondaire par rapport à celui du « Grand Condé ».



*Figure 51 : Vue générale du Penthievre
On note que la pierre est très incluse*



*Figure 52 : Penthièvre :
Départs de clivage autour
d'inclusions*

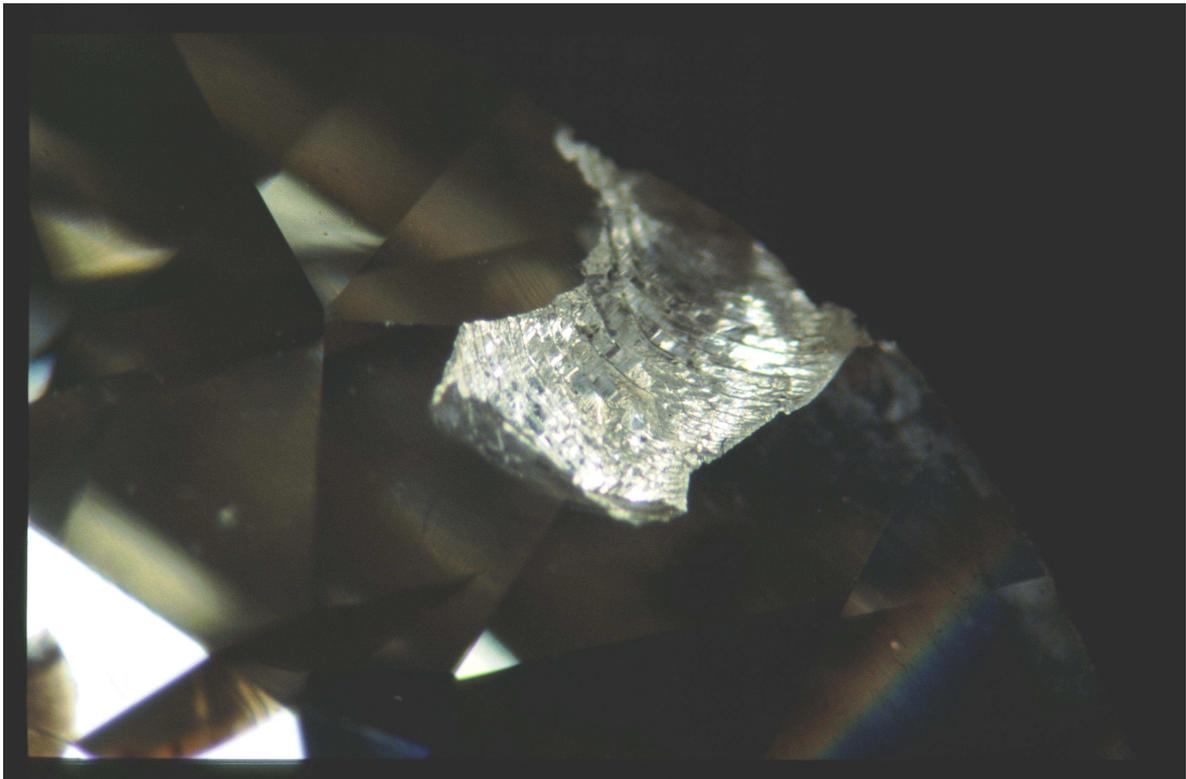


Figure 53 : Penthièvre : Naturel

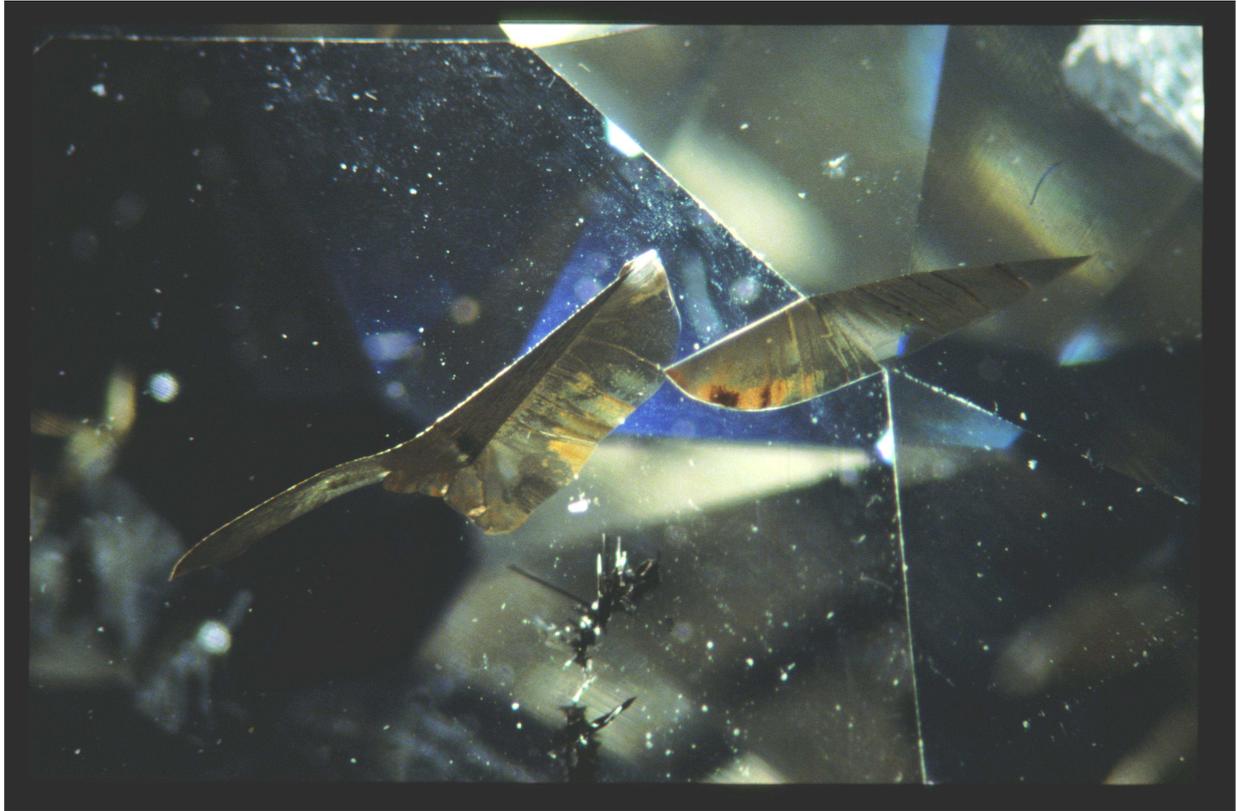


Figure 54 : Penthivière : Clivages affleurant les facettes

2. Luminescence UV

La prise de vue accentue énormément la teinte bleue.

UVC



Figure 55 :
Couleur : blanc/jaune
Intensité : moyenne
Distribution : homogène
Turbidité : limpide peu trouble

UVL

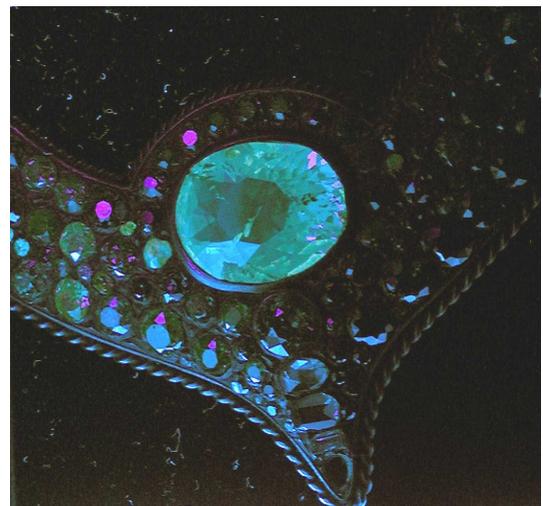


Figure 56 :
Couleur : jaune/ bleue
Intensité : moyenne/ faible
Distribution : homogène
Turbidité : trouble

DISCUSSION-CONCLUSION

Il est difficile de faire partager les sentiments éprouvés lorsque nous avons eu en mains ces deux diamants chargés d'Histoire. Dans le feu de l'action, nous étions surtout préoccupés de manipuler ces bijoux avec le plus grand soin, lors des analyses. Mais en repensant à ces mémorables journées, j'apprécie, à sa juste mesure, le privilège qui m'a été offert. Le « Grand Condé » surtout m'a presque émue avec la belle couleur qui le caractérise : un rose délicat à peine teinté d'une pointe d'orangé, avec sa symétrie approximative et les nombreuses traces (comme autant de cicatrices) d'un passé riche d'aventure : égrisures, rayures, pertes de matière.

Je dois avouer une certaine frustration pour n'avoir pas trouvé trace de la possession avérée du diamant rose par le GRAND CONDE. Cependant cette étude pour la première fois met en évidence certains faits :

- Aucun historien n'a corrélé la période (1668 -1676) au cours de laquelle Louis XIV acquit, en pleine gloire, les plus beaux diamants (proposés par des marchands d'exception, Tavernier, Bazu et Alvarez) et la période de retour en grâce du GRAND CONDE (de 1667 à 1675). J'avoue une certaine prédilection pour 1668, année de l'incroyable reconquête de la Franche-Comté en 15 jours par l'intrépide prince malgré ses 47 printemps (âge presque canonique au 17^{ème} siècle !). Nous avons vu que le Roi avait une propension certaine à offrir des diamants notamment pour remercier les soldats valeureux. A mon sens cette hypothèse est renforcée par la qualité de la taille du « Grand Condé » : c'est à ce moment que la taille est mieux maîtrisée et que l'on commence précisément à faire retailler certains grands diamants de la Couronne de France.
- Aucun des ouvrages parus sur le « Grand Condé » ne fait état du legs de 1713, tous les auteurs unanimement déclarent que c'est seulement en 1740 qu'il est fait mention du diamant pour la première fois, dans les archives de Chantilly. Je me suis étonnée également de l'intérêt certain qu'accorda à ce diamant Anne de Bavière, belle-fille du GRAND CONDE. Cette princesse, chef d'une famille prestigieuse et richissime éprouva le besoin d'en codifier, devant notaire, la transmission, posant même une condition formelle « qu'il appartînt toujours à l'aîné mâle de la maison de Condé ». Cet acte n'est pas anodin, selon moi, il atteste de la valeur symbolique et affective qu'accordait au diamant rose celle qui demeurerait une des dernières, sinon la seule à avoir connu le grand homme mort 27 ans auparavant, un peu comme s'il s'était agi d'une relique du héros.
- Par contre, 1740 à d'autres titres, est une date importante dans cette étude car dans l'inventaire réalisé après la mort de Louis-Henri de Bourbon, arrière petit-fils du GRAND CONDE nous obtenons une description du diamant rose qui correspond parfaitement aux caractéristiques actuelles du « Grand Condé » : *forme pendeloque, couleur de rose, ayant un cran sur le feuillet, coté droit.* Ceci gomme toutes les objections nées de quelques zones d'ombre dans la « vie aventureuse » de ce diamant, notamment entre 1760 et 1830. Je crois qu'ici, la gemmologie s'est véritablement mise au service de l'Histoire.

- Personne ne s'est étonné non plus de l'incongruité de la présence du « Grand Condé » dans la cassette des bijoux personnels de la Reine Marie-Amélie épouse de Louis-Philippe lors de l'inventaire réalisé en 1830.

Par ailleurs, je ne peux nier un certain attachement pour ces êtres d'exception que furent le prince de Condé et le duc d'Aumale, réunis par un destin qui me semble assez proche, mais par ce même courage intrépide dans les combats au service de leur pays, auréolés d'une même gloire à peine sortis de l'adolescence, ayant tous deux vécu l'exil puis, connaissant à la fin de leur vie ce même plaisir de jouer les mécènes et de protéger les arts.

Pour ce qui concerne la gemmologie, cette étude :

- confirme le poids du « Grand Condé » tel qu'il apparaît dans les Archives de Chantilly.
- infirme les dimensions, les données figurant ici sont assorties d'un schéma précisant comment les longueurs ont été mesurées, ce qui est indispensable pour une pierre aussi dissymétrique.
- l'étude détaillée de la disposition et de l'orientation des facettes montre une grande dissymétrie en partie expliquée par la volonté de conserver une masse maximale, ce qui est typique de l'époque. La taille du « Grand Condé » qui n'a subi aucune modification est un compromis entre archaïsme et modernité. Archaïsme car la forme du brut n'est pas très éloignée et modernité car pour obtenir couleur et brillance, le maître tailleur a multiplié les facettes mais surtout, parce que la culasse du diamant présente des facettes rayonnantes autour de facettes centrales en étoile ce qui préfigure avec plus de deux siècles d'avance la taille brillant apparue au 20^{ème} siècle.
- Au polariscope, pas ou très peu de graining, ce qui est original pour un diamant de type IIa
- La fluorescence UV se révèle jaune-vert aux UVL et blanc-jaune aux UVC ce qui est très inhabituel pour un diamant rose IIa.
- IR : type IIa classique présentant en plus quelques absorptions très faibles ininterprétées.
- La photo luminescence révèle un spectre d'une platitude déconcertante.

L'absorption UV-Vis Pir montre une bande classique à 550 nm qui explique la couleur rose. A cela s'ajoute un système de 5 pics d'absorption, système vibronique indépendant de la bande à 550 nm et donc de la coloration.

Je ne puis achever ce mémoire sans dire le grand plaisir que j'ai trouvé dans la réalisation de cette étude répondant à mes deux centres d'intérêt. La gemmologie s'est véritablement mise au service de l'Histoire pour une meilleure connaissance de ce diamant exceptionnel. Ceci a été possible notamment grâce à la collaboration efficace et impliquée de Maîtres ès gemmologie.

J'espère que d'autres gemmes historiques seront rendues accessibles à ce type d'étude, véritable « carte d'identité gemmologique » de la pierre. Ces données contribuent à l'identification incontestable des gemmes participant ainsi la sauvegarde d'un patrimoine au combien malmené par l'Histoire.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES DU CHATEAU DE CHANTILLY :2A 53 (116 D3)

BAPST G. (1889) Histoire des bijoux de la couronne de France, Editions Hachette, Paris, France, 715 pages.

BARI H, MOREL B. (2001) Pointe,table,rose, cœur, marquise, brillant..., chap. VIII, Diamants, Editeurs Hubert Bari & Violaine Sauter, Edition Adam Biro, Paris, France, pages 177-191.

BARI H, SAUTTER V. (2001) Diamants, Editions Adam Biro, Paris, France, 351 pages.

BEAULIEU C. (1998) A la recherche du diamant rose, Le Parisien édition Oise, 13 août 1998.

BIMBENET-PRIVAT M. (2001) Le marché du diamant à Paris, chap. XI, Diamants, Editeurs Hubert Bari & Violaine Sauter, Editions Adam Biro, Paris, France, pages 237-247.

BRUNET R. (2003) Le diamant, un monde en révolution, Editions Belin, Paris, France, 416 pages.

DE BROGLIE M.R. (1960) Historique des Bijoux des CONDE, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Bulletin de la réunion du 10 janvier 1960.

CONSTANS C. (1989) Versailles Château de la France et orgueil des rois, Editions découvertes Gallimard / Réunion des musées nationaux, Mémoire des lieux, Paris, France, 160 pages.

DOUGLAS C. (1965) Trésors d'art des grandes familles, Editions Del Duca, Laffont, Paris, France, 304 pages.

FRITSCH E. (1998) The nature of color in diamonds. In G. E. Harlow, Editeur The Nature of Diamonds, Cambridge University Press, Cambridge, UK, pages 23-77.

JANOT B. (1998) Dictionnaire international du bijou, Editions du regard, Paris, France, page 512.

KING J.M, SHIGLEY J.E, GUHIN S.S,GELB T.H., HALL M. (2002) Characterisation and grading of natural-color pink diamonds, Gems & Gemology,vol 38, n°2, pages 128-147.

LEGRAND J. (1979) Le Diamant: mythe, magie et réalité, Editions Flammarion, Paris, France, 288 pages.

MACON G. (1926) Les Archives de Chantilly, Tome premier, Editions Edouard Champion, Paris, France.

MOREL B. (1983) « Deux diamants célèbres au musée Condé à Chantilly : le Grand Condé et le Penthièvre » Revue de l'Association française de Gemmologie n° 77, décembre 1983 page 17.

MOREL B. (1988) Les joyaux de la Couronne de France, Editions Albin Michel, Paris, France, 420 pages.

PALADILHE D. (1971) Les très riches heures de Bourgogne, librairie académique Perrin, Paris, France, 384 pages.

PALADILHE D. (2005) Le prince de Condé : histoire d'un crime, Editions Flammarion, département Pygmalion, Paris, France, 201 pages.

PUJO B. (1995) LE GRAND CONDE, Editions Albin Michel, Paris, France, 463 pages.

VLEESCHDRAGER E. (1997) Le Diamant, réalité et passion, Editions du Perron, Liège, Belgique, 267 pages.

SITES VISITES :

Château de Chantilly (2005)

http://www.chateauchantilly.com/html/1chateau/texte_pershisto.htm consulté le 09 février 2005.

LARANE A. (2005)

<http://www.herodote.net/histoire05190.htm> consulté le 09 février 2005.

Institut de France (2005)

<http://www.institut-de-france.fr/patrimoine/index.html> consulté le 25 janvier 2005.

Académie de Strasbourg (2005)

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedago/lettres/Victor%20Hugo/Notes/Conde.htm> consulté le 09 février 2005.

DESJARDINS P. (2001)

<http://www.phys.polymtl.ca/desjardins/Docs/Cristallo/Chap%203%20A.pdf> consulté le 13 mai 2005.

NBC (2005)

<http://msnbc.msn.com/id/6946421> consulté le 4 septembre 2005.

ANNEXES

Annexe 1

TERMES « GEMMOLOGIQUES » UTILISES AU XVII^{ème} SIECLE (BAPST, 1889)

Inventaire du 10 septembre 1691

D'un beau diamant on disait qu'il était :

- D'eau très vive
- De bonne eau
- De très belle eau, un peu vineuse
- D'une eau cristalline
- D'eau céleste ou entièrement céleste ou presque bleu

A propos d'un diamant moins beau, le vocabulaire change...

- De mauvaise eau
- De la seconde eau
- De méchante eau
- D'une eau tirant sur le gris de lin (10^{ème} Mazarin)
- D'eau roussâtre
- D'une eau couleur de foin ou foineuse
- D'eau brune ou un peu brune
- Tirant sur l'incarnat

La terminologie utilisée pour nommer les différentes sortes de taille est également source d'étonnement : (Livre des pierreries du Roi)

- Pendeloque (poire)
- Casque
- Rébollet
- En bateau (marquise ou navette)
- En table
- A l'antique
- Ovale tirant sur le carré

La taille peut laisser à désirer, on dit alors que le diamant est :

- Epais
- Longuet

- Bas de biseau
- Court

A contrario il peut être :

- A facettes, bien formé
- De très grande étendue
- A table de forme carré long

A propos des inclusions et des accidents on dit que le diamant possède :

- une grande glace à côté d'un bout
- des égriselures en ses filletis

La pureté de la pierre est qualifiée de :

- Savonneuse
- Mal nette
- Glaceuse

On est très loin des 4 C actuels...

Annexe 2

LES JOYAUX DE LA COURONNE DE FRANCE

Ce concept résolument moderne est né en 1530 de la volonté de François 1^{er} qui venait d'épouser, en secondes noces la sœur de Charles Quint : Eléonore d'Autriche.

Le roi de France décida de créer un fonds de bijoux protégé de toute aliénation, au seul bénéfice des souverains qui pourraient prétendre seulement à l'usufruit de ce trésor.

Inutile de dire que les monarques qui lui succédèrent ne se montrèrent pas tous aussi déterminés dans leur volonté d'enrichir la collection royale de gemmes d'exception.

Ainsi Louis XIV, durant son règne amassa une telle collection de gemmes destinées au Trésor des Joyaux de la Couronne qu'il constitua la plus prestigieuse collection de tout l'Occident. Ce n'était pas un luxe gratuit mais cela constituait une réserve négociable lors de difficultés financières extrêmes de l'Etat. Bien qu'à partir de 1689, Louis XIV ait eu à supporter les frais de la guerre contre la Ligue d'Augsbourg puis celle de la succession d'Espagne, jamais il ne mit en gage les Joyaux de la Couronne, préférant sacrifier sa vaisselle d'or et son mobilier d'argent (27 tonnes).

En 1691, lorsque le Roi décida de faire procéder à l'inventaire des Joyaux de la Couronne, on dénombra 5885 diamants de belle taille. (Morel, 1988)

Le trésor ainsi amassé connut des fortunes diverses :

Ces pierres, très souvent liées à la politique des maîtres de la France, ont servi leur gloire en même temps que celle de leur pays .Mais il y eut des épisodes moins glorieux au cours desquels les bijoux furent gagés permettant ainsi le financement de conflits et plus particulièrement l'équipement des armées ou le paiement de la solde des mercenaires au service de la France.

- Une grande partie des bijoux disparut à jamais dans le rocambolesque cambriolage du Garde-meuble (actuel ministère de la Marine) en septembre 1792. C'est ainsi que fut définitivement perdu le fameux Diamant bleu de Louis XIV qui réapparut sous le nom de Hope (retaillé et conservé aujourd'hui à la Smithsonian Institution de Washington).
- Napoléon, dans son souci de légitimité, rendit au trésor des rois de France sa magnificence d'antan.
- Lors de Restauration (de la monarchie), le trésor changea de parure probablement pour faire oublier son ancien maître.
- Enfin, la III^{ème} République lui porta un coup fatal lorsqu'elle décréta l'aliénation des bijoux de la Couronne et leur vente aux enchères. Cette vente eu lieu en mai 1887 au Louvre, dans la salle des Etats

Les motifs réels de cette décision étaient essentiellement politiques : pour les Républicains, il s'agissait de porter un coup fatal à toute idée de retour de la Monarchie.(Morel, 1988)

Il y eut peu de voix pour s'opposer à la dispersion du Trésor des rois de France, à la dislocation de somptueux bijoux, œuvres des meilleurs joailliers de notre pays, à la perte de l'identité historique de cette prestigieuse collection. Il faut reconnaître que toute opposition à ce projet, laissait entendre une appartenance au camp des Royalistes ou à celui des Bonapartistes.

Certaines gemmes d'exception furent exclues de la vente et déposées :

- Au musée du Louvre (Régent...)
- Au Muséum national d'histoire naturelle (Ruspoli...)
- A l'Ecole des Mines de Paris

Ceci apaisa les scrupules !...

Les 7 millions de francs-or que la vente généra, étaient loin de représenter la réelle valeur marchande des bijoux. Que dire de leur valeur historique et gemmologique !...

Annexe 3

LES 18 MAZARINS

Ces 18 diamants jouèrent un rôle important tout au long des 54 années de règne de Louis XIV car ils participèrent largement à la mise en scène de la splendeur royale. Il m'a semblé intéressant de développer ce sujet.

Le cardinal impressionna fortement la personnalité du jeune Louis XIV et lui communiqua son goût du faste et des diamants. En effet, Mazarin aimait par-dessus tout ces pierres, il se montra un amateur éclairé et passionné. Ceci lui fut d'autant plus facile qu'il avait amassé une fortune considérable ce qui lui valut, à la fin de sa vie, la réputation d'être l'homme le plus riche du royaume. (Morel,2001)

Mazarin avait recours aux services de quelques hommes de confiance et notamment du banquier Jaback pour acquérir en son nom les plus beaux diamants circulant en Europe. (Morel, 1988)

Louis XIV refusa, à titre personnel, l'héritage de Mazarin, cependant par testament, le cardinal légua à la Couronne de France 18 grands diamants : « les plus beaux qui soient en Europe », diamants qui furent désormais appelés « les Dix-Huit Mazarins », selon le vœu du cardinal.

En 1666, après la mort de la reine mère, Anne d'Autriche lors de l'inventaire dressé, ces diamants représentaient une petite fortune estimée à 1 931 000 livres.

L'histoire du premier de ces diamants mérite d'être contée :

Le 1^{er} mazarin n'est autre que : Le grand Sancy (figure 57), le plus grand diamant incolore d'Europe, avec 55,23 carats métriques (jusqu'à l'apparition du Régent au 18^{ème}) fut vendu en 1604 par Nicolas Harlay de Sancy au roi Jacques 1^{er} d'Angleterre, pour la somme de 60 000 écus. Le fils de ce dernier, Charles 1^{er}, en hérita, son épouse, Henriette de France, sœur de Louis XIII, exilée en France, lors de la révolution protestante le gagea auprès du duc d'Epéron (en même temps que le Miroir du Portugal :le 3^{ème} mazarin). Ruinée, après la mort de son mari, elle ne put dégager les diamants. Mazarin libéra la reine de ses dettes devenant ainsi l'heureux propriétaire des diamants.



Figure 57 : Le Sancy (Louvre)

Dans l'inventaire de 1691 la pierre était décrite ainsi : « Un très grand *diamant fort épais donné à la Couronne par feu Mr le cardinal Mazarin, taillé à facettes des deux côtés, de forme pendeloque, de fort belle eau blanche et vive, net et parfait, pezant 53Kt 3/4.* (Bapst, 1889) Cette pierre était estimée 600 000 livres. (inventaire de 1666 et de 1691)

Le tableau joint (figure 58) montre le dessin des dix-huit mazarins, l'évolution de leur poids (entre 1661 et 1791) et ce que fut leur destinée. (Morel, 2001)

Les dix-huit Mazarins			
Noms	Poids et taille en 1661	Poids et taille en 1791	Destinée
Sancy	55,232 double rose pendeloque	55,232 non retaillé	Musée du Louvre depuis 1976
Second Mazarin (ex-Binalot)	34,30 table rectangulaire	25,37 brillant rectangle	Volé en 1792 puis 1848
Miroir de Portugal	26,07 table rectangulaire	21,71 brillant rectangle	Volé en 1792
Quatrième Mazarin	24,92 rose épaisse en cœur	14 brillant ovale rond	Volé en 1792
Cinquième Mazarin	23 double rose pendeloque	23 non retaillé	Coll. Brunswick au XIX ^e siècle
Sixième Mazarin	20,26 double rose pendeloque	20,26 non retaillé	Coll. Brunswick au XIX ^e siècle
Grand Mazarin	21,60 table carrée	19,07 brillant carré	Chez Boucheron en 1962
Huitième Mazarin	18,75 table carrée	15,15 brillant carré	Vendu à Boucheron en 1887
Neuvième Mazarin	15,67 marquise à facettes	15,28 brillant marquise	Volé en 1792
Dixième Mazarin	17,46 table carrée	16,44 brillant carré	Volé en 1792
Onzième Mazarin	18,23 table carrée	17,47 brillant carré	Volé en 1792
Douzième Mazarin	17,46 table carrée	16,24 brillant carré	Volé en 1792
Treizième Mazarin	13,36 table carrée	10,53 brillant ovale rond	Volé en 1792
Quatorzième Mazarin	11,65 table rectangulaire	8,67 brillant ovale long	Volé en 1792
Quinzième Mazarin	11,04 table carrée	8,70 brillant carré	Volé en 1792
Seizième Mazarin	9 table carrée	6,16 brillant carré	Volé en 1792
Dix-septième Mazarin	21,96 rose plate en cœur	21,96 non retaillé	Musée du Louvre depuis 1887
Dix-huitième Mazarin	22,09 rose plate en cœur	22,09 non retaillé	Musée du Louvre depuis 1887

Figure 58 :
Tableau des dix-huit mazarin tels qu'ils se
présentaient lorsqu'ils ont rejoint le Trésor de la
Couronne et ce qu'il advint d'eux.
(Morel, 2001)

Annexe 4

INVENTAIRE

Plusieurs fois dans ce travail, il est fait mention «d'inventaires ». On connaît bien le sens de ce terme mais moins les circonstances dans lesquelles intervenait cette formalité.

Dans les familles possédant quelques biens, lorsque survenait un décès, un homme de loi procédait à un inventaire complet de ce qui appartenait au défunt, c'est « l'inventaire après décès ».

Lorsqu'il s'agissait de membres de la noblesse ou de la famille royale, le processus était parfaitement conforme à ce qui se passait lors de la mort de n'importe quel boutiquier, seule différait l'importance de l'héritage.

Mais cette opération pouvait également avoir lieu lorsqu'un propriétaire souhaitait connaître l'importance de sa fortune. C'est, toute proportion gardée (en effet Louis XIV n'était pas, au sens littéral du terme, « propriétaire » de l'Etat), ce qui s'est passé en 1691 lorsque le Roi a fait expertiser les Joyaux de la Couronne. A cette époque, les finances de la France étaient au plus bas, le pays était engagé dans deux guerres extrêmement coûteuses (Ligue d'Augsbourg et Espagne) et la vaisselle d'or ainsi que le mobilier d'argent avaient déjà été fondus, malgré cela, le Roi ne mis jamais en gage les gemmes de la Couronne de France expertisés 11 430 480 livres.

Ces inventaires constituent aujourd'hui, par la richesse des renseignements qu'ils apportent, une source précieuse pour les chercheurs. En effet y figure la liste descriptive de tout ce que possédait le détenteur des biens : biens immobiliers (champs, terres, maisons, châteaux, domaines...) biens mobiliers (meubles, bien sûr, mais aussi éléments de décoration tentures, tapisseries, tapis, objets décoratifs, vaisselle, tableaux...) et enfin les biens personnels (les vêtements, la garde-robe est souvent très détaillée, les bijoux et les objets précieux).

A cela il faut ajouter les charges et fonctions transmissibles par héritage.

Annexe 5

L'ORDRE DE LA TOISON D'OR

Dans l'historique du « Grand Condé » il est fait référence à cet Ordre, en effet le diamant rose fut serti avec un diamant vert sur la décoration portée par l'arrière petit- fils de Louis II de Condé, ceci est avéré par un inventaire après décès daté de 1740. Ce qui justifie l'intérêt d'explications concernant cette distinction.

C'est le plus glorieux et le plus illustre des ordres de la chevalerie, concurrent de l'ordre anglais de la Jarretière, il a été fondé le 10 janvier 1430 à Bruges par Philippe III (dit le Bon), duc de Bourgogne et comte de Flandres.

Le duc, jouissant d'un prestige international, affirme ainsi sa position. Sa puissance égale celle des souverains d'Europe, il joue le rôle d'arbitre entre Charles VII, roi de France et Henri V, roi d'Angleterre.

Les statuts de l'Ordre de la Toison d'or sont consignés par écrit :

- Le nombre de chevaliers (d'abord cooptés puis nommés) est limité à 31 puis à 51 et enfin à 61.
- Ils doivent être nobles de nom, d'armes et sans reproches.
- Le rituel d'admission est l'adoubement par l'épée et le serment solennel.
- Les chevaliers jurent aide et fidélité indéfectibles au duc de Bourgogne (puis à ses héritiers) et à la foi chrétienne.
- Ils doivent se réunir chaque année en chapitre, revêtus de costumes de velours rouge ou noir et arborer le collier de l'Ordre, attributs qui, à la mort du titulaire reviennent au Trésor de l'Ordre. (Paladilhe, 1971)

Sur les insignes de l'Ordre figurent la dépouille ailée du bélier d'or attachée par le milieu du corps à un collier (chaîne) d'or composée de « fusils » ou briquets stylisés en forme de B (Bourgogne) encadrant des pierres à feu d'où jaillissent des étincelles. Le briquet est l'emblème de Philippe III et illustre sa devise : « Ante ferit quam flamma mincet » qui signifie : « qui frappe avant que la flamme jaillisse »

La dépouille du bélier d'or fait référence à un épisode de la mythologie grecque : l'exploit de Jason, chef des Argonautes .Ce fils de roi entreprend de conquérir la toison d'or, afin que le trône de son père occupé par un usurpateur lui soit restitué. Ceci suggère à demi-mot que l'origine de la dynastie des ducs de Bourgogne doit être recherchée ici.

En 1477, soit environ un demi- siècle après la fondation de l'Ordre, Marie, l'unique enfant de Charles le Téméraire, (dernier duc de Bourgogne) épouse Maximilien d'Autriche. Lequel devient alors grand maître de l'Ordre, le titre, dorénavant devient la propriété de la maison de Habsbourg.

Au 16^{ème} siècle, Charles Quint lègue la grande maîtrise de l'Ordre et le trône d'Espagne à son fils Philippe II.

En 1700, à la mort du dernier Habsbourg d'Espagne : Charles II, la France fait valoir ses droits sur le trône espagnol, le petit-fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche devient alors roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Ce dernier prétend *de facto* obtenir ainsi la grande maîtrise de l'Ordre.

Mais Charles VI, empereur du saint Empire germanique s'y oppose, parce qu'il considère avoir lui aussi des droits sur l'héritage des Habsbourg de Madrid : c'est la guerre de Succession d'Espagne. En 1711, il renonce au trône d'Espagne mais pas à la suzeraineté de l'Ordre.

Depuis, l'Ordre de la Toison d'or est scindé en deux branches, l'une espagnole, l'autre autrichienne, chacune contestant la légitimité de l'autre.

L'ordre autrichien est toujours fidèle aux statuts du 15^{ème} siècle, il conserve son caractère aristocratique et sa fidélité à la religion catholique. Il est reconnu par la République autrichienne comme personnalité de droit international. Le français en est la langue officielle. C'est lui qui détient les archives de l'Ordre et ses insignes historiques, parmi ceux-ci : la Croix du serment du fondateur de l'ordre : Philippe le Bon. (Paladilhe, 1971)

L'ordre espagnol, le seul reconnu par la République française, admet des membres d'autres religions et des roturiers, depuis le 19^{ème} siècle.

Aujourd'hui, c'est une décoration d'état administrée par la Maison royale depuis 1977. Le Roi Juan Carlos, chef et souverain de l'Ordre, a décoré plusieurs souverains étrangers.

A l'époque de Louis XV, les Bourbon d'Espagne attribuent systématiquement l'Ordre à leurs cousins de France. (Morel, 2001)

Les princes européens, titulaires de l'Ordre rivalisent quant à la somptuosité de leurs décorations. Celles de LOUIS XV (parure blanche et parure de couleur) rassemblant les plus belles gemmes de la Couronne de France passent pour être les plus fabuleuses, ainsi que le montre le dessin de B. Morel (figure 59) dans lequel on reconnaît des pierres fameuses :

- Le Bazu (diamant incolore de 32,62 carats)
 - Le Côte de Bretagne (spinelle de 107,88 carats)
 - Le Diamant bleu (diamant de 69 carats)
- (Morel, 2001)

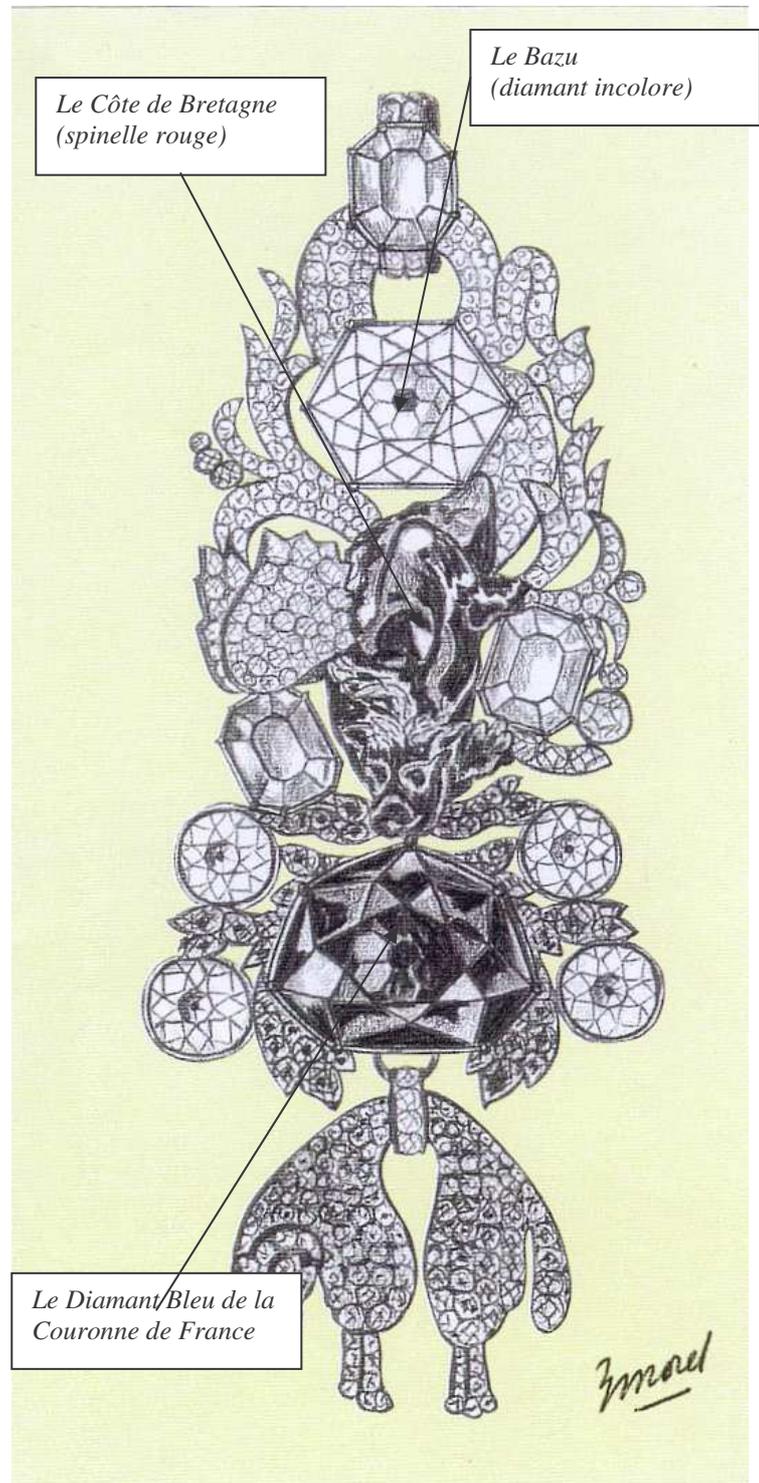


Figure 59 : Restitution de la décoration de la Toison d'or de Louis XV (Morel, 2001)

Annexe 6

L'ORDRE DU SAINT ESPRIT

D'après les archives de Chantilly, l'hypothèse de la présence du « Grand Condé » serti sur une plaque de l'Ordre du Saint-Esprit pourrait être évoquée pour expliquer pourquoi le diamant rose ne figure pas dans l'inventaire après décès réalisé en 1830.

Là encore il semble que quelques précisions s'imposent.

Cet ordre, fondé par Henri III en 1578, fut supprimé en 1791, puis rétabli en 1815, il disparut définitivement en 1830.

L'Ordre a pour insignes :

- Une plaque, portée sur la poitrine, du côté gauche.
- Une croix accrochée au cordon bleu barrant la poitrine, de l'épaule droite à la hanche gauche. (Morel, 1988)

Plaque (figure 60) et croix étaient à 4 branches doubles, cantonnées de 4 fleurs de lys, ainsi que le montre la gravure ci-dessous, réalisée par B. Morel. Au centre, une colombe, tête en bas symbolisait le St Esprit

La plaque portée par Louis XIV faisait partie de la parure de diamants figurant dans l'inventaire de 1691. (Bapst, 1889) Ce fut la première exécutée en joaillerie, en effet jusque là, les plaques étaient brodées de fils d'or et les croix réalisées en or émaillé. Cette plaque était composée de 112 diamants dont :

- 25 gros diamants (72 400 livres)
- 84 petits diamants (1 350 livres)
- 1 gros diamant pendeloque (35 000 livres) formait le corps de la colombe
- 2 diamants pendeloques (42 000 livres) constituaient les ailes

Le joyau était estimé 150 750 livres.

La plaque se portait sur le justaucorps (sorte de redingote) alors que la croix, elle, était suspendue au cordon bleu qui barrait la poitrine du prince arborant cette décoration. (Morel, 1988)

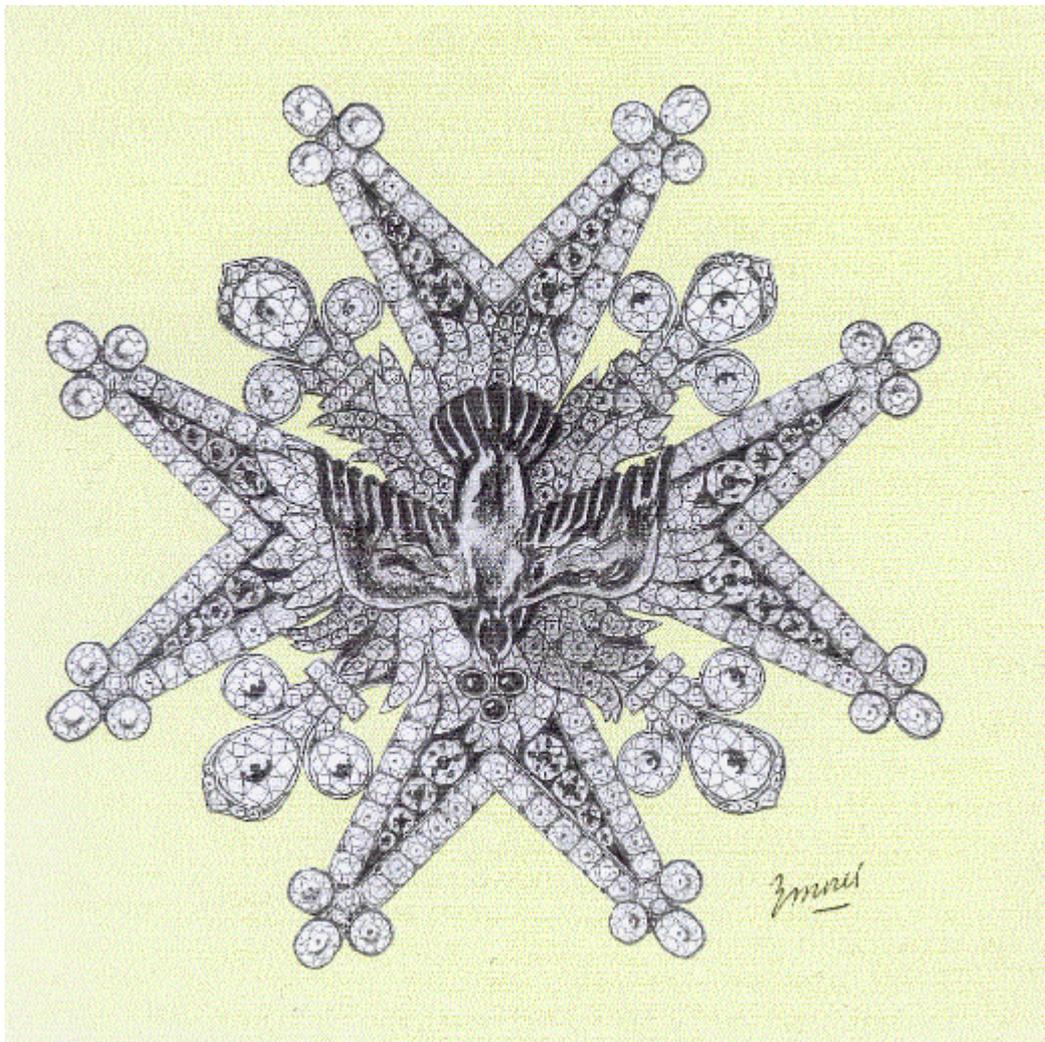


Figure 60 : Plaque de l'Ordre du Saint-Esprit de la parure de couleur de Louis XV reconstituée par B. Morel d'après un dessin de Germain Bapst paru en 1889. (Morel, 1988)

La croix « pour le cordon bleu de Sa Majesté » avait été fourni par Pitau, joaillier du Roi, en 1672. Lors de l'inventaire de 1691 on nota qu'elle avait été transformée et qu'elle était alors composée de 120 diamants soit une valeur de 155 666 livres. (Bapst, 1889)

Louis XIV possédait également, ainsi que le précise l'inventaire de 1691 une croix de chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit composée de 25 diamants jaunes et de 148 diamants blancs dont la valeur était estimée à 30 000 livres. (Bapst, 1889)

Annexe 7

Evolution de l'équivalence de la livre en or

1642 à 1684	10 Livres correspondent à 1 Louis d'or soit 6,692 g d'or à 917 pour 1000.
1689	12 Livres et 10 sols correspondent à 6,692 g d'or à 917/ 1000
1693	14 Livres
1707	15 Livres
1709	20 Livres correspondent à 8,127 g d'or à 917/1000
1789	24 Livres - -

Figure 61 : Tableau établi d'après les données extraites du livre de Morel .B
Les Joyaux de la Couronne de France (1988)

On peut établir une équivalence en or pour le SANCY, le plus grand diamant incolore d'Europe au XVII siècle était estimé 600 000 livres en 1666. A cette date, sa valeur correspondait à **401,52 kg** d'or titré à 917 / 1000 soit **368,194 kg d'or pur**. Alors qu'en 1691 toujours estimé 600 000 livres son équivalence en or titré toujours à 917 / 1000 était « seulement » de **331,83 kg soit 304,288 kg d'or pur**.

D'après le cours de l'once d'or* au 4 février 2005 (416 dollars) et la parité euro/ dollar (1,33 dollars pour 1 euro) à la même date, la valeur du Sancy en 1666 aurait été de 4 220 989,278 € et la valeur de ce même diamant en 1691 représenterait 3 488 370,10 €.

*équivalence de l'once : 27,288 grammes

Annexe 8

L'INSTITUT de FRANCE

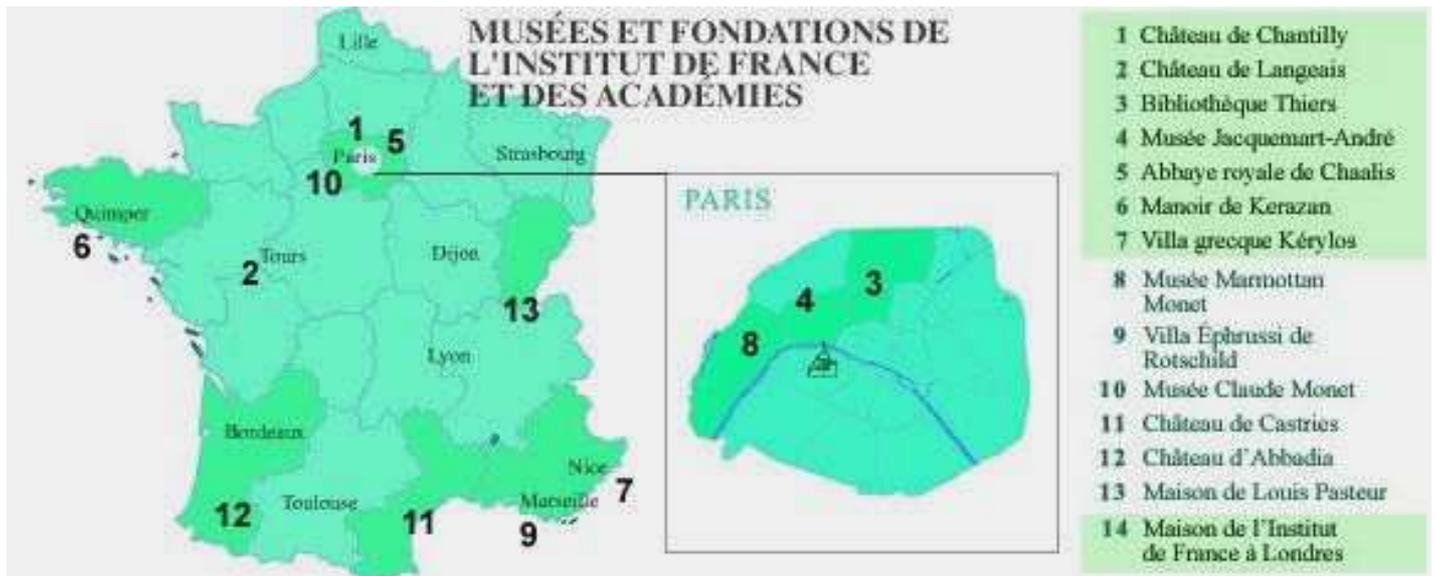


Figure 62 : Localisation des musées et fondations de l'Institut de France et des Académies

Cette institution gère le domaine de Chantilly depuis que le duc d'Aumale lui a légué ce bien, en 1884.

Le duc d'Aumale était lui-même membre de l'Institut de France depuis 1871.

L'Institut de France a été créé le 25 octobre 1795, il regroupe cinq académies :

- L'Académie française (fondée en 1635)
- L'Académie des inscriptions et belles-lettres (fondée en 1663)
- L'Académie des sciences (fondée en 1666)
- L'Académie des beaux-arts (peinture et sculpture 1648), (musique 1669), (architecture 1671)
- L'Académie des sciences morales et politiques (fondée en 1795, supprimée en 1803, rétablie en 1832)

L'Institut se définit comme étant **le Parlement du monde savant**.

Ses missions sont :

- **Perfectionner les Arts et les Sciences selon le principe de pluridisciplinarité**
(comme l'a écrit Ernest Renan en 1867 « *La France, seule, a un Institut où ...le poète, le philosophe, l'historien, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le juriste, le sculpteur, le peintre, le musicien peuvent s'appeler confrères.* »

- **Gérer le millier de dons, legs et fondations dont il est le dépositaire.**

Annexe 9

LA SCIENCE CERTIFIE L'ORIGINE DU HOPE

Des travaux récents, résultats d'une année de recherches, ont été entrepris à l'initiative de Jeffrey Post, directeur du département des pierres précieuses de la Smithsonian Institution (Washington). Ces travaux visent à démontrer, preuves scientifiques à l'appui, que le Hope et le Diamant Bleu de Louis XIV ne sont qu'une seule et même pierre (Associated Press, Feb 10, 2005, NBC). J Post reconnaît que de telles investigations n'auraient pas été possibles il y a dix ans. Un modèle informatique du diamant bleu a été conçu, le Hope s'imbrique virtuellement de façon parfaite dans le célèbre diamant de Louis XIV et cela d'une manière unique. Post indique les modifications que les lapidaires ont fait subir à la pierre pour la rendre méconnaissable : les angles ont été coupés de manière à transformer le diamant initialement en forme de cœur en pierre ovale. Ils ont changés légèrement les angles des facettes de la culasse, certaines autres facettes sont celles du diamant d'origine.



*Figure 63 : Le Hope présenté sur un miroir
(Smithsonian Institution de Washington, 2003)*

Le mystère est donc enfin éclairci sur l'origine de cette pierre offerte par le joaillier Harry Winston en 1958 à la Smithsonian Institution de Washington.

Annexe 10

NOUVEAUX ELEMENTS CONCERNANT LA MORT DU PRINCE DE CONDÉ

Je ne puis terminer ce mémoire sans ajouter, à ce jour, des éléments nouveaux concernant la mort du dernier Prince de Condé et concernant par conséquent le destin du « Grand Condé ». L'Histoire ne retient à ce sujet que le caractère accidentel de cette mort.

Un ouvrage paru il y a quelques mois analyse scrupuleusement, à partir des archives de Chantilly notamment, les circonstances de cette mort qui ressemble fort à un crime maquillé en suicide (Paladilhe, 2005). Nous allons voir brièvement les différents éléments permettant d'arriver à une telle conclusion.

Le Prince de Condé rencontra en 1812 durant son exil de 25 ans en Angleterre une jeune aventurière insatiable Sophie Dawes qui devint sa maîtresse. Cette jeune personne ambitieuse suivit le Prince en France, devint baronne de Feuchères, s'employa à se rendre indispensable auprès du Prince cruellement frappé par la mort de son fils unique, le duc d'Enghien.

Mme de Feuchères remplaça peu à peu tous ceux qui servaient fidèlement le Prince par des gens peu scrupuleux, elle fit le vide autour de ce vieil homme à la santé chancelante. L'objectif de cette aventurière était de figurer parmi les héritiers de la fortune colossale du Prince. Mme de Feuchères demanda à Talleyrand de l'aider dans cette entreprise. Ainsi, Talleyrand fut l'instigateur machiavélique d'un testament aux intérêts croisés en faveur du duc d'Aumale âgé de six ans, membre de la famille d'Orléans (déjà filleul du Prince de Condé) et en faveur aussi de Mme de Feuchères. Ces dispositions déshéritaient du même coup la famille de Rohan à qui la fortune du Prince (faute d'héritier en ligne direct) revenait de droit.

Dès lors, Mme de Feuchères n'eut de cesse que le Prince rédigeât son testament liant ainsi indéfectiblement ses propres intérêts à ceux de la famille d'Orléans. Elle fit pression sur le faible vieillard qui, soumis pendant deux ans à d'incessantes scènes, à des cris, à des maltraitements finit par capituler et par rédiger cet acte le 30 août 1829. Mais le Prince, las de la surveillance constante dont il était l'objet tenta de se libérer du joug de Mme de Feuchères. Il envoya et reçut du courrier qu'elle ne put lire, retira une grosse somme d'argent peut-être en préparation d'un voyage en Angleterre. Ceci souleva l'inquiétude de l'aventurière qui craignait une fuite du Prince ou peut-être la rédaction d'un nouveau testament. Louis Philippe et sa famille étaient dans le même état d'esprit. Le nouveau roi eut alors l'imprudence d'écrire à Mme de Feuchères qu'il fallait empêcher « à tout prix » le départ du Prince. Le matin du 27 juillet 1830, on trouva ce dernier pendu à l'espagnolette de sa chambre au château de Saint Leu, porte fermée de l'intérieur. Le Prince se serait suicidé à l'aide de deux mouchoirs noués ensembles alors que, blessé au bras sur un champ de bataille, il était d'ordinaire incapable de nouer seul les lacets de ses souliers. Par ailleurs les pieds du Prince touchant le sol, il aurait été contraint de plier les jambes pour réussir sa pendaison. Outre d'autres détails suspects, cette hypothèse est d'autant plus contestable que le Prince était un catholique fervent et que cette forme de mort infâmante allait à l'encontre de ses principes d'honneur et de dignité. Par ailleurs le Prince n'avait, selon ses intimes, aucune raison de se suicider. Cet événement embarrassa fortement Louis Philippe qui craignit d'être compromis dans cette affaire. Si Mme de Feuchères était reconnue coupable la suspicion retombait sur la famille royale. Tout fut fait pour étouffer le scandale et le duc d'Aumale hérita de cette colossale fortune et du « Grand Condé ». Connut-il jamais les circonstances de cette mort providentielle ?

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	- 10 -
GENERALITES.....	- 11 -
1. La taille des diamants au XVII ^{ème} siècle.....	- 11 -
2. Ce que la gemmologie doit à Louis XIV.....	- 13 -
Première Partie: Le « Grand Condé »	- 19 -
I) <u>Avant Propos</u>	- 29 -
1. Portrait du Prince de Condé	- 19 -
2. Historique du « Grand Condé ».....	- 24 -
II) <u>Matériaux et méthodes</u>	- 29 -
1. Description du diamant	- 30 -
2. Méthodes utilisées	- 31 -
III) <u>Résultats</u>	- 34 -
1. Masse.....	- 34 -
2. Dimensions.....	- 34 -
3. Taille.....	- 35 -
4. Mesures des angles.....	- 36 -
5. Inclusions	- 37 -
6. Double Réfringence Anormale (DRA)	- 39 -
7. Distribution de la couleur	- 39 -
8. Luminescence UV	- 40 -
9. I.R.....	- 41 -
10. Photo luminescence.....	- 44 -
11. Absorption UV-Visible	- 44 -
Deuxième Partie: Le « Penthievre »	- 44 -
I) <u>Avant Propos</u>	- 29 -
II) <u>Matériaux et méthodes</u>	- 29 -
1. Description du diamant	- 49 -
2. Méthodes utilisées	- 50 -
III) <u>Résultats</u>	- 50 -
1. Inclusions	- 50 -
2. Luminescence UV	- 52 -
CONCLUSION.....	- 53 -
BIBLIOGRAPHIE	- 55 -
ANNEXES	- 57 -